

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Actualité

Eolien offshore :
le débat public est ouvert

► PAGE 9

Perspectives

Magali Ducroux
entrepren à Saint-Lormel

► PAGE 18

Rencontre

Lannion : la croisade de Marcelle
Joubert contre le dénuement

► PAGE 20

L'interview
de Claudy Lebreton
et le vote du budget

► PAGES 23 | 28

Patrimoine

Un siècle de féminisme
en Côtes d'Armor

► PAGES 30-31

Dossier

Les pratiques sportives des femmes

Le sport en quête d'égalité



Sommaire

4 | →

**L'image
du mois**



5 | 10 → **Actualité**

- 30 emplois d'avenir recrutés au Conseil général
- D'importants travaux au collège de Loudéac
- Journée des femmes en Côtes d'Armor : le programme
- Collèges privés : le Département respecte ses obligations
- Eolien offshore : le débat public est ouvert
- Hentoù Ebrel
(Annie Ebrel, de fil en ville)

16 | 19 → **Perspectives**

- Prêt à Langer à Saint-Brieuc
- Une touche féminine chez Marjot peinture à Plérin
- Pschitt à Saint-Lormel, avec Magali Ducroux
- Partage du travail avec Adeliance

20 | 22 → **Rencontre**

- Lannion : la croisade de Marcelle Joubert contre le dénuement
- L'association Voir ensemble, à Plénée-Jugon
- Danielle Bousquet, présidente du Haut conseil à l'égalité

23 | 29 → **Actions**

- Claudy Lebreton : "Nous maintenons le cap"
- Le budget 2013 voté
- Nathalie Delsaut, dessinatrice en bâtiment

30 | 31 → **Patrimoine**

- Un siècle de féminisme en Côtes d'Armor

32 | 33 → **Porte-parole**

- L'expression des groupes politiques du Conseil général

EN COUVERTURE

PHOTO THIERRY JEANDOT

Dossier

11 | 15 →

Les pratiques sportives des femmes

Le sport en quête d'égalité

Si les questions d'inégalités entre les hommes et les femmes se focalisent souvent sur le milieu professionnel ou le monde politique, voire le partage des tâches ménagères, l'univers sportif n'est pas en reste. Certes, les activités physiques et sportives se sont fortement développées et démocratisées ces dernières années. Pour autant, les femmes et les jeunes filles rencontrent de nombreux obstacles à leurs pratiques.



THIERRY JEANDOT

34 | 37 → **Guide**

- La robe contre le viol de Dominique Potard
- Laetitia Laviéville, la passion du fer →
- Le printemps des poètes en Côtes d'Armor
- Audrey Cordon, cycliste battante à Loudéac



THIERRY JEANDOT

38 | 39 → **Détente**

- Recette : bavette roulée à la tome de Saint-Donan et fondue d'oignons rouges de Langueux
- Jardin : l'hamamélis, arbuste au parfum enivrant
- Les mots fléchés

Mensuel édité par le Conseil général des Côtes d'Armor. Direction de l'Information et des Relations avec les Citoyens (DIRC). 9 place du Général-de-Gaulle, BP 2371, 22023, Saint-Brieuc. Tél. 02 96 62 85 41. Fax 02 96 62 50 06. Courriel : lemagazine@cg22.fr. Site internet : cotesdarmor.fr. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claudy Lebreton. COMITÉ ÉDITORIAL : Claudy Lebreton, Isabelle Nicolas, Philippe Delsol, Michel André, Gérard Le Caër, Régine Angée, Yves-Jean Le Coq, Véronique Robitaillie, Romain Rollant. DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS : Philippe Germain. RÉDACTRICE EN CHEF : Laurence Ladier. RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Bernard Bossard. JOURNALISTES : Joëlle Robin, Laurent Le Baut. PHOTOGRAPHE : Thierry Jeandot. ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Véronique Rolland, Stéphanie Stoll, Briac Morvan, Nono. PHOTOS : Bruno Torrubia, Philippe Josselin. ASSISTANTE DE LA RÉDACTION : Maryline Meyer. CRÉATION-EXÉCUTION-RÉALISATION : Cyan 100. IMPRESSION : Imaye Graphic - 81 boulevard Henri-Becquerel - 53021 Laval. DISTRIBUTION : La Poste. N°ISSN : 1283-5048. Tirage : 297 000 exemplaires.

POUR TOUT PROBLÈME DE RÉCEPTION DU MAGAZINE, CONTACTER LES SERVICES DE LA POSTE AU 02 99 77 02 87.

Magazine imprimé en France sur papier "Eural Premium", recyclé à partir de vieux papiers et cartons désencrés et blanchis sans chlore, agréé par l'Association des Producteurs et Utilisateurs de Papiers Recyclés.





8



9



17



18



20



21



30-31



34

Le Département des Côtes d'Armor

Hôtel du Département

9 place du Général-de-Gaulle
CS 42371
22023 Saint-Brieuc cedex 1
contact@cg22.fr

Conseil général
infos services
N°Azur 0 810 810 222



cotesdarmor.fr



La page
Côtes d'Armor
mon Département
est sur Facebook



version mobile
de cotesdarmor.fr

Les Maisons du Département

Dinan

7 rue Victor-Schoelcher
CS 96370
22106 Dinan cedex
Tél. 02 96 80 00 80

Guingamp

9 place Saint-Sauveur
CS 60517
22205 Guingamp cedex
Tél. 02 96 44 85 44

Lannion

5 allée du Palais-de-Justice
BP 40728
22304 Lannion cedex
Tél. 02 96 04 01 04

Loudéac/Rostrenen

42 boulevard Henri-Castel
CS 90427
22604 Loudéac cedex
Tél. 02 96 28 11 01

Saint-Brieuc

76 A rue de Quintin
CS 50551
22035 Saint-Brieuc cedex 1
Tél. 02 96 60 86 86



THIERRY JEANDOT

Claudy Lebreton
Président
du Département
des Côtes d'Armor

De la parité dans les textes à l'égalité dans les faits

“Le temps des railleries est passé, la question ne pourra être éludée”, soutenait Jean Jaurès en 1906 dans un article sur le droit de vote des femmes.

En 2013, la revendication pour plus de justice, et pour la mise en œuvre du principe d'égalité affirmé sur le fronton des mairies de la République, est toujours d'actualité. Pour lutter contre le sexisme ordinaire dans toutes les sphères de la vie publique et privée, il faut une résistance individuelle mais également des politiques publiques collectives volontaristes. Le Premier ministre l'a affirmé, la politique d'égalité entre les sexes doit être un pilier du nouveau modèle français. L'objectif est ainsi de mettre en œuvre une troisième génération de droits des femmes, à travers une approche globale œuvrant tout à la fois pour l'égalité professionnelle, la parité politique, la défense des droits des femmes... Il s'agit de construire les droits qui feront l'égalité réelle, et de changer de rythme et de méthode. Il est venu le temps de “passer de l'égalité dans les textes à l'égalité dans les têtes et dans les faits”. La réforme du mode de scrutin pour les élections départementales est, j'en suis convaincu, une chance unique pour faire vivre l'égalité des droits dans nos territoires. Par une élection, innovante, associant sur un même territoire une femme et un homme, nous pouvons, enfin, garantir définitivement une parité totale dans nos assemblées départementales, et préserver l'indispensable lien élu-e/territoire. Il s'agit aujourd'hui de définir, pour notre société, un nouveau contrat social fondé sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Ne manquons pas ce rendez-vous avec l'Histoire.

L'image du mois

Complicité, sourires, émotions. Que le sport peut être beau ! À l'image du spectacle que nous ont offert Anne Tran et Delphine Lansac, 16 et 17 ans, victorieuses de la finale du double féminin, lors du championnat de France de badminton, dimanche 3 février à Saint-Brieuc. Les deux jeunes femmes, issues des pôles France jeunes de Bordeaux et Strasbourg, ont battu la paire Léa Palermo/Lorraine Baumann 21/15, 21/14. Pour Delphine Lansac, c'est même un doublé, après sa victoire dans la finale dames. Le tout dans une ambiance exceptionnelle et une salle Steredenn affichant complet. Les organisateurs nous avaient promis du grand spectacle. Pari gagné. *En vidéo http://cotesdarmor.fr/a_voir_a_ecouter/video*

Saint-Brieuc, dimanche 3 février, 15 h 27



Visite du ministre Benoît Hamon en Côtes d'Armor

30 emplois d'avenir au Conseil général

Lundi 21 janvier, Benoît Hamon, ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation était de passage dans le département. Une visite qui avait pour double objectif de valoriser l'économie sociale et solidaire, mais aussi de créer un temps fort autour du nouveau dispositif des emplois d'avenir. Le ministre a visité la société Reirillog, zone des Châtelets à Ploufragan, spécialisée dans la collecte et le tri de produits en fin de vie destinés à être recyclés. "L'économie sociale et solidaire est un moyen de sortir de la crise, mais c'est aussi un but", a-t-il déclaré. Puis d'expliquer que la durée de vie d'une Scop (Société coopérative et participative) est "plus longue que celle d'une entreprise concurrente de droit commun, parce que le modèle de ces entreprises est plus tempéré, avec un autre usage des bénéfices". Il a



Claudy Lebreton, Benoît Hamon, ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, et Pierre Soubelet, préfet, lors de la signature de la convention d'engagement entre l'État et le Département pour le recrutement de 30 jeunes en emplois d'avenir.

ensuite signé, avec Claudy Lebreton et le préfet Pierre Soubelet, une convention d'engagements entre l'État et le Département portant sur le recrutement de 30 jeunes en emplois d'avenir au sein des services du Conseil général. "L'idée est

d'aider ces jeunes à mettre le pied à l'étrier", a résumé Claudy Lebreton. Ces emplois d'avenir s'adressent aux 16 à 25 ans pas ou peu qualifiés. Les recrutements se feront dans l'ensemble des directions du Conseil général et dans

chacune des Maisons du département réparties sur le territoire. Le tout avec une aide de l'État correspondant à 75% du Smic horaire brut pendant trois ans. ■

Citoyenneté européenne dans les collèges

Coup d'envoi du Rallye Europe le 18 mars

Nos voisins d'Europe. Tel est le thème choisi cette année pour la quatrième édition du Rallye Europe, jeu sur Internet organisé par le Conseil général, à destination des élèves de 6^e et 5^e des collèges publics et privés du département. Objectif : sensibiliser à la citoyenneté européenne. Le Rallye Europe se déroule sur cinq semaines, du 18 mars au 19 avril, dans le

cadre de la manifestation d'Europe et d'Armor 2013. Chaque lundi à 8h, un formulaire d'environ cinq questions est disponible en ligne et la réponse doit être validée avant le dimanche soir. Dès le lundi suivant, les élèves inscrits ont accès aux réponses de la semaine précédente, avant d'entamer un nouveau quizz. À chaque semaine correspond un thème précis : culture et

langues, environnement, Europe en général, gastronomie, sport. Afin d'aider les élèves, les questions sont accompagnées de liens vers des ressources documentaires. Chaque établissement participant au jeu doit avoir au moins une personne référente. Celle-ci recense les élèves intéressés et se voit remettre par courriel les mots de passe permettant l'inscription

de chaque collégien. Il n'y a pas de classement à l'issue du jeu. En revanche, chaque élève ayant réalisé l'intégralité du parcours sera récompensé. ■

> 02 96 62 63 98
GUIDEurope@cg22.fr
Inscriptions sur
cotesdarmor.fr
rubrique citoyenneté/
RallyeEurope



Thierry Jeannot

Avec le Symeol

Semaine sans pesticides du 20 au 30 mars

Le syndicat mixte environnement de l'Oust et du Lié participe à la semaine nationale sans pesticides. Parmi les animations, des conférences. Le 18 mars :

faciliter la vie du jardinier, Foyer municipal de Loudéac à 14 h 30. Le 20 : Les habitants du jardin, le jardin sauvage, les outils pour jardiner, à la médiathèque de Loudéac, à 10 h, 14 h et 17 h. Le 21 : confé-

rence humoristique au Cithéa à Plouguenast, à 20 h 30. Le 27 : film de Jean-Jacques Rault *Mille et une traites* au Quai des images à Loudéac à 20 h 30. ■

symeol

Le restaurant de l'IME du Valais est ouvert

En Côtes d'Armor, on compte quelques restaurants d'application, notamment dans les écoles hôtelières, qui forment aux métiers de la restauration. Celui de l'Institut médico-éducatif de Cesson, à Saint-Brieuc, a ouvert à l'automne dernier. Le principe est simple ; deux fois par semaine, les mardis (repas ouvrier) et vendredis (repas amélioré), on peut déjeuner sur place en s'inscrivant à l'avance et en s'acquittant d'une somme plus que raisonnable.

> 02 96 68 10 50 ou
02 96 77 02 05

Tennis à Saint-Brieuc : open Harmonie mutuelle

Du 30 mars au 7 avril, la salle Steredenn à Saint-Brieuc accueille la 24^e édition de l'open Harmonie mutuelle. Ces internationaux masculins de tennis, organisés par l'Amicale de tennis du Griffon, voient s'affronter des joueurs de très haut niveau préparant Roland-Garros. Les matchs se jouent sur résine. Neuf jours de compétition sont au programme. Début des matchs à 11 h. Matchs en soirée à 18 h et 20 h. Les quarts de finale auront lieu le vendredi 5 avril, les demi-finales le samedi et la finale le dimanche. opensaintbrieuc.com



Du Kan ar Bobl dans le Trégor

Les 16 et 17 mars, Ti ar Vro organise les rencontres du Kan ar Bobl pour le Trégor. Les prestations se dérouleront à la salle des fêtes de Cavan. Les adultes concourront le samedi 16 dans plusieurs catégories : conte, chant en solo ou accompagné, groupes musicaux, instruments solo. Les vainqueurs iront en finale à Pontivy. Le dimanche, ce sera le tour des scolaires à partir de 14 h.

allebrig@wanadoo.fr
> 02 96 49 80 55
kanarbobl.org

Chauffage électrique : du nouveau au Salon de l'habitat briochin

Le nouveau dispositif Vir'volt-maison accompagne les propriétaires de maisons chauffées à l'électricité dans leurs travaux d'économies d'énergie. L'État, l'ADEME, le Conseil général, le Pays de Saint-Brieuc, la communauté d'agglomération et les six communautés de communes du pays de Saint-Brieuc se sont engagés autour de ce dispositif. Il sera présenté pour la première fois au public lors du Salon de l'habitat, du 16 au 18 mars à Saint-Brieuc, sur l'espace de Saint-Brieuc agglomération.



Le journal de bord d'une Dinannaise

L'ami sincère est la chronique d'une mort annoncée – celle du père malade – mais aussi le chant de vie et d'espoir de la Dinannaise Cécile Gaultier.

"La mort n'existe pas, rien ne finit vraiment, tout se métamorphose", écrit-elle. Ce court et émouvant journal de bord, préfacé par la psychanalyste-écrivain Catherine Bergeret-Amselek, pourrait constituer les racines d'œuvres à venir.

L'ami sincère, Cécile Gaultier.
Éditions Jacques Flament. 15 €.

Saint-Brieuc : forum des métiers du tertiaire

Neuf étudiants d'IUT Techniques de commercialisation à Saint-Brieuc organisent un salon professionnel post-bac, Pro'avenir, destiné aux étudiants de terminale à bac + 3, mercredi 13 mars, de 9h à 18h, dans les locaux de l'IUT. Seront présents, des professionnels des secteurs de la banque, des assurances, de la grande distribution, de l'immobilier, de l'automobile, de la communication, etc. Objectif : permettre aux jeunes diplômés de se constituer un réseau de contacts, afin de faciliter leur insertion dans la vie active.

> 06 37 37 89 36

pro.avenir@gmail.com

Visite de Claudy Lebreton en Centre-Bretagne

4 M€ de travaux au collège public de Loudéac



THÉREY JEANDOT

Yann Kerneau, principal du collège des Livaudières, Claudy Lebreton, et Gérard Huet, maire et conseiller général de Loudéac.

J eudi 24 janvier, Claudy Lebreton s'est rendu en Centre-Bretagne, dans le cadre de ses traditionnelles visites de terrain. La matinée était consacrée à la visite du centre hospitalier

interdépartemental Centre-Bretagne à Noyal-Pontivy, établissement issu de la fusion des centres hospitaliers de Pontivy et de Plémet-Loudéac. La journée s'est poursuivie par la visite

des Transports Garnier à Loudéac. L'entreprise de 575 salariés (dont 450 chauffeurs), qui fêtera ses 40 ans à la fin de l'année, a investi 3,5 M€ dans une extension qui comprend un parking

de 175 places, un nouveau bâtiment administratif de 600 m² et une plateforme logistique de 4 000 m². Le président du Département a ensuite effectué une visite inaugurale des travaux réalisés au collège des Livaudières à Loudéac. Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement dans les collèges, le Conseil général y a déjà réalisé 4 M€ de travaux durant les sept dernières années : rénovation complète des installations de chauffage, restructuration des pôles CDI, santé, vie scolaire, restauration, administration, rénovation des classes d'enseignement général, rénovation de la Segpa. À cela s'ajoute une vaste opération de réhabilitation thermique et sanitaire démarrée l'année dernière avec, entre autres, la réfection de l'étanchéité et le remplacement des menuiseries extérieures. ■

Café des sciences de l'IUT de Lannion Tout savoir sur les émotions

C haque mois, l'IUT de Lannion propose des conférences dans le cadre des "cafés sciences junior", dans une ambiance propice aux échanges. Après celui de février sur le langage, les étudiants en organisent

un sur les émotions. Il sera animé par Philippe Le Mentheour, psychiatre à Guingamp : quelles émotions traduisent nos gestes ? Peut-on feindre des émotions ? Peut-on les gérer ? Ce moment sera partagé sur twit-

ter (CafSciencesJuni). Les partenaires sont l'IUT, Armor Sciences (ex. Abret) et l'Apast (association pour l'animation scientifique du Trégor). ■



D.R.

cafesciencesjr.blogspot.fr
Le 13 mars au bar le Pixie à Lannion de 18h30 à 20h



JULIA HAMOUDI

L'association UnVsti est une référence internationale en matière de danse hip-hop. L'an dernier, elle a fêté ses dix ans d'engagement, de lutte contre les

discriminations, d'accompagnement de jeunes et de projets. Elle remet le couvert

du 16 mars au 6 avril avec la MJC du Plateau à Saint-Brieuc. Thème de l'édition 2013 : "Égalité femmes, hommes, mythe ou réalité". Parmi les temps forts, du

Zéro à la tolérance zéro avec UnVsti Favoriser la cohésion sociale

slam le 16, des ateliers de danse du 18 au 22, du hip-hop le 21 à Saint-Quay-Portrieux, spectacle de danse à Hillion le 26, hip-hop à la Citrouille le 27. Des danseurs feront des démonstrations dans deux maisons de retraite. Le 30, la Citrouille accueillera la soirée "Mille et une nuits". Le résultat des qualifica-

tions pour le concours du Grand slam national (en juin à Paris), sera annoncé le 16 mars. Les personnes en situation de handicap sont associées à l'ensemble de la manifestation. ■

unvsti.com
mjcduplateau.fr



Tennis à Perros-Guirec, du 4 au 10 mars Un tournoi de haute volée

Le tournoi GDF-Suez de Perros-Guirec fête ses dix ans. Organisé par le Tennis club municipal, il a acquis, au fil des ans, une belle notoriété, devenant le deuxième tournoi féminin par son importance en Bretagne. L'événement fait désormais partie du cercle très fermé du Circuit national des Grands tournois. Il attire des joueuses

françaises et internationales classées en 1^{re} série. Rempotée l'an passé par Ségolène Berger, n°29 française, la compétition, dotée de 12 000 € de prix (dont 2 500 € pour la gagnante, 1 500 € pour l'autre finaliste et 1 000 € pour les demi-finalistes), se déroule du lundi 4 (premier tour) au dimanche 10 mars. Demi-finales le samedi 9 à partir

de 9h, et finale le dimanche 10 à 16 h. Pour donner la mesure du niveau des joueuses, on rappellera que la vainqueur 2008, Julie Coin, éliminait six mois plus tard la n°1 mondiale, Anna Ivanovic, au second tour de l'US Open! Entrée libre. ■

Complexe sportif de Kerdraon, route de Pleumeur, Perros-Guirec. Programme complet sur tcmp.free.fr

Le 8 mars en Côtes d'Armor

Journée internationale des femmes

Plusieurs communes des Côtes d'Armor proposent des animations pour marquer l'événement.

Au **Cap à Plérin, le 11 à 20 h**, débat autour du film de Flora Michel *Yo Am Perempuan*, réalisé à partir de témoignages d'une centaine de femmes en Amérique du sud, Océanie et Asie sur la question: *Quand vous êtes vous sentie devenir femme?* reseau-pareilles.fr

Au **Quai des rêves à Lamballe, le 8 à 20 h 30**, dans *Sacrifices*, Nouara Naghouche, nommée aux Molières en 2009, évoquera le quotidien de femmes dans une cité de Colmar, dressant un réquisitoire farouche contre la misère, le racisme et la violence faite aux femmes. Le spectacle sera précédé d'une lecture de Delphine Vespier, de la compagnie du Chien Bleu à 18 h, en lien avec la création de *Molly Bloom*, pièce jouée



Nouara Naghouche, nommée aux Molières en 2009, sera au Quai des rêves à Lamballe.

le 11 avril à la Passerelle, à Saint-Brieuc.

À **Ploumagoar et autour: du 8 au 22**, une exposition de la photographe Shadi Ghadirian sur les femmes

iraniennes qui ira ensuite à Grâces et Pabu. **Le 8 mars, avec le théâtre du Totem à Grâces, *Dérèglement de couples*. Le 9 à Pabu, récitation de Marthe Vassallo et**

Lydia Domancich. **Le 9 à Guingamp**, un film égyptien *Les femmes du bus 678*. culture@ville-ploumagoar.fr
À Saint-Brieuc, les Archives ont monté une exposition, *Pas d'Histoire sans elles*, jusqu'en décembre. **Le 9, au Conseil général**, remise du prix de la vocation scientifique et technique, à 10 h 30. **Le 12, au Conseil général**, François Prigent, professeur, fera une conférence sur l'histoire des femmes militantes dans les Côtes-du-Nord. **Les 16 et 17 à Saint-Brieuc**, Rohannec'h ouvrira ses portes pour une exposition sur les femmes dans des métiers dits masculins. ■



L'eau est l'affaire de tous. C'est partant de ce postulat que le Comité de bassin Loire-Bretagne lance une consultation publi-

que jusqu'au 30 avril. Objectif: associer les citoyens à la stratégie de reconquête de l'eau, via l'élaboration du Sdage 2016-2021 (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux). Ce Sdage fixe pour six ans les objectifs

à atteindre en matière de bonne qualité des eaux, qu'elles soient souterraines, superficielles ou littorales. La consultation en cours porte sur quatre grandes thématiques: la qualité de l'eau, la préservation des milieux aquatiques, le partage de l'eau et la quantité de ressource disponible, la façon dont nous nous

organisons collectivement pour gérer l'eau dans nos territoires. Parce que ces questions ne sont pas qu'une affaire d'experts, le Comité de bassin Loire-Bretagne vous demande votre avis. Vous pouvez l'exprimer en répondant au questionnaire disponible en ligne sur prenons-soin-de-leau.fr. ■

Reconquête de la qualité de l'eau Donnez votre avis

Forum métier emploi formation le 16 mars

La Maison de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion du pays de Saint-Brieuc organise sa deuxième édition du Forum métier emploi formation du pays de Saint-Brieuc, samedi 16 mars, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, à l'espace Sciences et métiers, 6 rue Camille-Guérin à Ploufragan. Une quarantaine d'employeurs seront présents, représentant différents secteurs: agroalimentaire, industrie, transport/logistique, commerce, BTP, etc. Des mini-conférences d'une vingtaine de minutes seront également organisées en continu sur des thèmes comme la formation ou encore le droit du travail. maisonemploi-stbrieuc.com



Parcours historique du citoyen costarmoricain

Pour valoriser la numérisation de très nombreux documents effectuée depuis 2000, les Archives départementales ont conçu un DVD *Parcours historique du citoyen costarmoricain*. Cet outil pédagogique facilite les recherches de ceux qui consultent Internet et les incite à se rendre ensuite dans la salle de lecture. Ce guide donne une approche historique et institutionnelle des documents présentés pour en mieux comprendre l'intérêt.

> 02 96 78 78 77

archives.cotesdarmor.fr



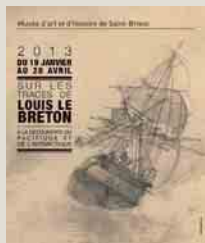
Tout sur le budget

Comment se répartit le budget annuel de 600,6 M€ du Département? Quelles sont les cinq priorités de la collectivité? Ludique et animé, le webdoc "Budget 2013" vous donnera les chiffres clés du budget, mais pas seulement. Des diaporamas et vidéos illustrent les actions du Département, à découvrir au fil du webdoc: des métiers du Conseil général, l'inauguration d'un collège, des sportives et sportifs à l'honneur, sans oublier la carte des cantons avec les 52 élus. En bonus: l'interview du Président et un focus sur la ruralité. *Rendez-vous en rubrique "Le Département, le budget 2013"*.

Le Département à sa page fans

Le Département a désormais sa page "fans" sur Facebook. "Côtes d'Armor notre Département" propose des jeux, des places à gagner, des photos et des vidéos. Plusieurs centaines de Costarmoricains d'ici et d'ailleurs ont déjà rejoint les rangs des amoureux du département, et partagé des contenus estampillés "spécialités locales". Au programme de la communauté virtuelle: convivialité, créativité et échange. Tentés?

facebook.com/
Cotesdarmor
NotreDepartement



Des dessins de Louis Le Breton à Saint-Brieuc

Jusqu'au 28 avril, le Musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc propose une exposition réalisée par le Port-Musée de Douarnenez. On découvre la Polynésie, la Nouvelle-Zélande, l'Antarctique, à travers les dessins de Louis Le Breton (1818-1866), jeune chirurgien de marine de Douarnenez, qui explora ces terres lointaines de 1837 à 1840, à bord de l'Astrolabe avec Dumont d'Urville. Son carnet de croquis, acquis par la bibliothèque de Saint-Brieuc en 1977, a été restauré par la Bibliothèque nationale de France en 2003.

Du mardi au samedi de 10 h à 18 h
de 14 h à 18 h le dimanche - entrée libre
mairie-saint-brieuc.fr

Fonds de solidarité logement: précision

Une coquille s'est glissée dans l'article de notre numéro de février sur le Fonds de solidarité logement (p 25). Dans son propos, nous faisons constater à Paule Quémeré, vice-présidente en charge du Logement "une augmentation constante des aides, plus de 9 000 € au total..."

En réalité, Paule Quémeré indiquait bien, dans l'article original, qu'il s'agissait de 9 000 aides, et non 9 000 €. Fin 2012, le Département, pour faire face à cette hausse des situations de précarité, a voté 650 000 € supplémentaires pour y répondre. Le FSL a ainsi représenté un budget total de 3,7 M€, dont 2,32 M€ à la charge du Département.



Cette convention de partenariat pour 2013 - 2014 a été signée le 17 janvier. De gauche à droite: Régine Chardonnet, directrice diocésaine de l'Enseignement catholique, le président Claudy Lebreton et Jean Boschat, président de l'Union départementale des organismes de gestion des établissements catholiques (Udogec).

Aides aux collèges privés

Le Département respecte ses obligations légales

On le sait, le Département est un acteur majeur de l'éducation, particulièrement en charge des 47 collèges publics dont il a la responsabilité, tant au niveau des bâtiments, que des 450 ouvriers et techniciens, salariés de la collectivité, qui en assurent la maintenance et l'entretien. Pour autant, pour des raisons historiques propres à la Bretagne, l'enseignement catholique privé sous contrat, avec 32 collèges, assure également une mission de service public de l'éducation, sous contrat avec l'État qui rémunère ses enseignants et veille à l'application des programmes pédagogiques de l'Éducation nationale. Ainsi, sur les 29 000 collégiens costarmoricains, 9 700 fréquentent des établissements privés. Dans le cadre de ses obligations définies par la loi, le Département est tenu d'apporter des subventions de fonctionnement à ces collèges.

Afin de clarifier le cadre de ces aides, Gérard Le Caër, vice-président du Département en charge de l'Éducation, avait entamé il y a plus d'un an une négociation avec les représentants de l'enseignement privé,

afin d'établir une convention de partenariat pour les années 2013 et 2014.

Un partenariat dans la transparence

"Cette convention définit une nouvelle façon de travailler ensemble, commente Gérard Le Caër, au service de l'élève qui est au cœur de nos préoccupations. La négociation s'est déroulée dans un rapport de tolérance mutuelle et je tiens à en souligner un point important: nous nous retrouverons chaque année pour évaluer en toute transparence la portée de notre contribution".

La convention a été officiellement signée le 17 janvier par le président Claudy Lebreton, Gérard Le Caër, Régine Chardonnet, directrice diocésaine de l'Enseignement catholique, Jean Boschat, président de l'Union départementale des organismes de gestion des établissements catholiques (Udogec) et Jean-Claude Daniel, représentant des chefs d'établissements de l'enseignement privé. L'engagement du Département porte sur deux points. D'une part la revalorisation de la "part matériel" du forfait externe, qui est une

aide au coût matériel d'un collégien et doit permettre à l'établissement d'assurer ses charges générales de fonctionnement; d'autre part la revalorisation du "forfait personnel", qui est une contribution aux charges de personnel, pour assurer la rémunération des agents chargés de l'entretien des établissements. Ces réajustements - obligatoires rappelés - représentent pour le Département une charge supplémentaire de 400 000 € en 2013.

Pour Régine Chardonnet, "Ce nouveau partenariat nous permet d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Mieux on se connaît, mieux on avance et ces décisions vont avoir un impact sur l'économie globale de nos

collèges. Elles illustrent une réelle reconnaissance de notre travail par le Département". Claudy Lebreton a quant à lui souligné "La complémentarité entre public et privé, dans une même mission de service public de l'éducation. Rappelons par ailleurs que les collégiens du privé bénéficient des mêmes politiques volontaristes du Département, comme les subventions Mieux réussir au collège, ou encore les aides aux études allouées aux familles les plus modestes".

Pour mémoire, précisons que le budget départemental 2013 consacré à l'éducation s'élève à 34,56 M€ (avec 18 M€ d'investissements dans les collèges publics), dont 5,25 M€ pour l'enseignement privé. ■

Sur les 29 000 collégiens costarmoricains, 9 700 fréquentent des établissements privés, comme ici, au collège catholique de Plouguenast.



Nouveau collège de Plancoët Démarrage des travaux

À l'heure où nous imprimons, les premiers coups de pelle de la construction du bâtiment principal du nouveau collège de Plancoët sont annoncés comme imminents. Ce nouvel établissement, d'une capacité de 600 à 700 élèves, représente pour le Département un investissement de plus de 13 M€. Conçu par le cabi-

net d'architectes briochin Colleu-Coquard-Charrier, l'ensemble anticipera les nouvelles normes thermiques : isolation optimisée, grandes baies vitrées pour améliorer l'éclairage et emmagasiner la chaleur solaire, bardage en châtaignier... la facture énergétique sera divisée par



CABINET COLLEU-COQUARD-CHARRIER

dix par rapport à l'ancien collège. La livraison du bâtiment principal est prévue pour la rentrée scolaire 2014-2015. On relèvera que sur les 20 entreprises travaillant sur ce chantier, 19

sont costarmoricaines, une belle illustration de l'incidence positive des investissements du Département sur l'économie et l'emploi locaux.

Eoliennes offshore en baie de Saint-Brieuc

Ouverture du grand débat public

Le projet de parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc fait l'objet d'une procédure de grand débat public, du 25 mars au 24 juillet. Une démarche prévue par la loi dès lors qu'un projet dépasse le seuil des 300 M€ et qu'il a un impact environne-

mental et socio-économique. Ce parc offshore, d'un coût de 2 Milliards d'euros, présenté par le consortium Ailes Marines, maître d'ouvrage, porte sur 100 éoliennes d'une puissance de 500 MW, à l'horizon 2020. Dès maintenant, vous pouvez consulter en

ligne le dossier détaillant ce projet, sa synthèse et les résultats des premières études d'impact. Dès le 25 mars, chacun pourra, via internet ou par écrit, interroger le consortium qui est tenu d'apporter des réponses. 90 000 "modes d'emploi du débat" et le calendrier des réunions publiques vont être diffusés par courrier dans les communes littorales, et disponibles dans les mairies. Dix réunions publiques, en présence de représentants d'Ailes Marines et d'experts indépendants, sont programmées de fin mars à fin juillet. Premières réunions le 28 mars

à Saint-Brieuc, salle de Robien à 19h; le 10 avril à Matignon, salle omnisports, à 19h; et le 25 avril à Saint-Quay-Portrieux, au centre de congrès, à 19h (calendrier complet sur le site du débat). Fin juillet, la commission indépendante qui coordonne ce débat en publiera la synthèse et l'adressera, à titre consultatif, au consortium, pour lui permettre d'affiner son projet, voire de lancer des études complémentaires, avant l'instruction par l'administration.

Commission particulière du débat public

16 rue de la Morgan, bâtiment Energie 22, porte B, 1^{er} étage
22360 Langueux
> 02 56 26 80 68
debatpublic-eoliennesenmerz2.org



BERCROLA

Chacun peut déjà s'informer sur le projet et, à partir du 25 mars, demander des précisions et questionner le consortium Ailes-Marines, qui est tenu d'apporter des réponses. Les réunions publiques démarrent le 28 mars.

Canoë-kayak les 2 et 3 mars à Lannion

Un rendez-vous mondial

Troisième et dernière étape des Eurolympiques (après Les Roches-du-Diable, dans le Finistère et Lochrist, dans le Morbihan), celle de Lannion, qui mobilise 150 bénévoles du club de Lannion-CK, est de loin la plus relevée : elle est la seule à compter pour le classement mondial. Le week-end des 2 et 3 mars, ce sont donc

des "pointures" internationales qui s'affronteront en slalom sur le stade d'eau vive du Léguer, au centre-ville. Près de 200 compétiteurs - femmes et hommes - représentant une dizaine de nations européennes, sont attendus. On suivra particulièrement la championne olympique Emilie Fer, la Briochine Estelle Hellard,

vice-championne de France (photo), les Lannionnais Sébastien Combot, champion de France de slalom, Simon Le Fric, vice-champion du monde des moins de 23 ans, et Vivien Colobert, ainsi que Cédric Joly, du Club du pays de Brocéliande, champion du monde junior. Qualifications le samedi de 12h15 à 17h; demi-finales et



JEAN-VES PRIGENT

finale le dimanche à partir de 15h15. Accès libre.
eurolympiques.fr

Décryptez nos mythes ancestraux

L'écrivain binicais Christian Querré, Grand prix des écrivains bretons en 1985 pour son roman *Autopsie d'une vengeance*, nous livre un petit guide des lieux mystérieux des Côtes d'Armor et des croyances, mêlées de paganisme et de religion, qui y sont attachées. Mais que fit donc Gargantua au cap Fréhel? Quelles antiques superstitions se cachent derrière le culte de saint Yves, ou celui de l'Ankou (la mort)? Qui sont ces saints protecteurs des fontaines? Christian Querré, de sa plume alerte et avec la minutie de l'historien, répond à ces questions... et à bien d'autres, dans cet ouvrage passionnant.

Guide secret des Côtes d'Armor. Editions Ouest-France. 144 p, 13,50 €.



PAOTRED AN DREUJENN-GAOL

Demandez l'expo Sonneurs de clarinettes

L'association Paotred an Dreujenn-Gaol a collecté depuis plus de vingt ans une quantité considérable de documents sur cet instrument. De là est née une superbe exposition, destinée au grand public et accessible aux enfants. L'association met gracieusement cette exposition à la disposition de toute collectivité, association, établissement scolaire ou autre.
> 02 96 29 69 26
paotred@wanadoo.fr
clarinette-populaire.org.

Entreprises : les 1^{ers} Oscars des Côtes d'Armor

Développement à l'international; Croissance; Développement durable; Sciences et technologies; et enfin Prix spécial du jury sont les intitulés des cinq Oscars qui seront décernés fin mars à des entreprises costarmoricaines. Les 1^{ers} "Oscars des Côtes d'Armor" sont une initiative fédérant la CCI, l'Agence de développement économique du Département, l'Ordre des experts comptables, le Crédit agricole et le Département. Nous vous en présenterons les lauréats dans notre prochain numéro.

"Plijadur ar c'han
a zo evel plijadur
fardañ ur pred,
ret eo kaout
kred ba'r pezh
a rez, ret eo
magañ an danvez
ennout,"
eme Annie Ebrel

Sylvie Le Parc



À l'âge de 13 ans,
Annie Ebrel a choisi pour
guide le kan ha diskan.
Son chant s'accroche sur
les collines de Lohuec,
se déroule vers Lorient,
Paris, s'envole à Marseille,
repassse entre les vallées de
Carnoët, redescend
vers le Midi...
Ainsi va la vie d'Annie.

De Carnoët à Marseille, la chanteuse Annie Ebrel pose ses jalons

Hentoù Ebrel

Plistin – Trizek pe pevarzek vloaz oan pa oan komañs da ganañ gant Yannig Larvor. Ba Plistin oa ur staj kanañ kentañ hag aze meus an've'et Marsel Gwilhous hag Erik Marchand. Ha goude ma zad noa prenet ivez ur bladenn. Desket moa tout ar c'hanaouennoù, tonioù ha pozioù. Kaset vijen da festoù-noz lec'h oa Marsel o kanañ. Mod-se meus kanet gantañ 'pad dek vloaz, bep dibenn-sizhun. Evel un eil tad eo Marsel din.

Sant-Nigouden – Tregont vloaz zo ar bloaz-mañ, e 1983, ba comice agricole kanton Kallag e Sant-Nigouden meump kanet, Yannig ha me, ar wech kentañ war ul leurenn. Galvet oamp bet da ganañ un heuliadenn gavotenn diouzhtu: moa ket bet amzer da gaout aon 'pad pell!

Lohuec – Me zo eus Lohuec. **Dastum**⁽¹⁾ traoù meus graet

un tamm bihan en-dro da Lohuec, Logivi, Kalanel. Ba du-mañ ma zad-kozh a ouie kanaouennoù ha moa desket traoù gantañ; ma zad a gane brav ivez. Ma mamm-gozh, eus an tu all, a gane. Pa teue ket ar c'houk de'i, e klaske kanaouennoù, hag ec'h adlare ne'i din, plij' a rae dezhi e teskfenn ne'e, hardi! Ur bloaz war-lerc'h oan krogget da ganañ, meus cheñchet yezh gant ma familh. A-raok 'gaozeen nemet galleg ha goude meus goullet dioute kaozeal brezhoneg diouzin kar ne welen ket penaos 'kanfen e brezhoneg war ul leurenn hep kaozeal ar yezh. Ar brezhoneg oa aze dija ha ne oa nemet ar gerioù d'o'r. Deuet on da vezañ tamm eus tribu ar vrezhonegerien a-vihanik.

An Oriant – Ba'n Oriant meump graet ar C'han ar bobl gant Yannig, se oa 'barzh ar bloazvezh 1984. Ur priz moamp bet ha Yann-

Fañch Kemener oa deuet daou pe dri deiz goude, ba Lohuec du-mañ evit kaozeal kanaouennoù ganin ha sur a-walc'h en doa plijet dezhañ ma stumm da ganañ.

Pariz – Bet on o chom ba Pariz 'pad ur c'hrogad. Plijadur meus bet 'kanañ gant Ricardo Del Fra ba salioù bras. Ur gwall soner jazz eo. Cheñchet meus ma stumm d'implijet ma mouezh. A-raok e soñjen surtout 'barzh ar gerioù hag an ton, met e tilezen un tamm ar vouezh, soñj ar vouezh evel ur benveg. Kempennet en deus Ricardo kanaouennoù a laoske ma mouezh da ziston brav.

Marseille – Kanañ a ran gant ar strollad Rassegna lec'hiet ba Marseille; seizh soner a zo ha pep hini a zeu eus ur c'horn eus ar Méditerranée. Ar sonerezh a raemp e Breizh a zo

kentoc'h gant un nerzh a zo diabarzh hag ar sonerezh ba 'r c'hreisteiz zo kentoc'h un nerzh diavaez. Evit meskañ ar sonerezh eo ret kaout c'hoant de ve'añ asambles war ul leurenn ha kaout ul lec'h kejadenn ba'r sonerezh. Da skouer, meump labouret war Robardig, ur ganaouenn eus Lohuec war ul **lusk**⁽²⁾ flamenco a vez graet buleria dioutañ. Ha kerzh' a ra memes ma eo disheñvel-tre. ■

Komzoù dastumet gant
Stéphanie Stoll



> Consultez la version française de cet article ainsi qu'une interview audio de l'artiste.

(1) **dastum**: collecter (des chansons)
(2) **lusk**: rythme

Pages 11/12/13

- *Les pratiques sportives des femmes*
Le sport en quête d'égalité
- *Évolution des pratiques*
Des avancées poussives

Pages 14/15

- *Activités croisées parents-enfants à Bégard*
Lever les freins familiaux
- *Les féminines du Trégueux Basket*
Le haut niveau, un saut d'obstacles
- *Christine Orain*
vice-présidente du Conseil général

Rédaction : Véronique Rolland
Photographies : Thierry Jeandot



Les féminines du Trégueux basket club constatent que les moyens financiers de leur club sont trop modestes.

Les pratiques sportives des femmes

Le sport en quête d'égalité

Si les questions d'inégalités entre les hommes et les femmes se focalisent souvent sur le milieu professionnel ou le monde politique, voire le partage des tâches ménagères, l'univers sportif n'est pas en reste. Certes, les activités physiques et sportives se sont fortement développées et démocratisées ces dernières années. Pour autant, les femmes et les jeunes filles rencontrent de nombreux obstacles à leurs pratiques.

Les femmes et les filles pratiquent-elles autant que les hommes et les garçons ? S'investissent-elles autant dans la vie sportive locale ? Le font-elles différemment ? Avec d'autres attentes, selon d'autres modalités, d'autres parcours ? Quels sont les freins et les leviers d'une pratique sportive féminine ? C'est bien à travers le prisme de l'égalité entre les hommes et les femmes qu'une enquête a été lancée dans le département entre le 5 juin et le 5 juillet 2012. "Cette étude a été menée sous forme d'un questionnaire en ligne, ou en vis-à-vis, indique Emmanuelle Castel-Grantéral, directrice de la Culture, des sports et de la vie associative au Conseil général. *Le comité*



■ ■ ■ Les pratiques sportives des femmes
Le sport en quête d'égalité



Emmanuelle Castel-Grantéral souligne que sur les 37 athlètes bretons ayant participé aux JO en 2012, on comptait huit Costarmoricaines et aucun Costarmoricain. Le département bénéficie d'une forte représentation de sportives de haut niveau par rapport à la moyenne nationale.

Résultats d'enquête

Parmi les principales données de l'enquête, on note :

- 75 % des femmes de plus de 18 ans déclarent pratiquer une activité au moins une fois par semaine contre 81 % des hommes.
- 61 % des femmes pratiquent en club contre 67 % des hommes.
- 28 % des femmes pratiquent la compétition contre 46 % des hommes.
- Le passage à la tranche d'âge 15 - 17 ans engendre un décrochage des pratiques plus net chez les filles.
- Les freins évoqués par les femmes : contraintes de la vie familiale et professionnelle, horaires de pratique, coût, rapport au corps.
- Les attentes évoquées par les femmes : développement d'activités multidisciplinaires, mise en place de créneaux loisirs dans les clubs, mise en place d'horaires adaptés, propositions d'activités croisées parents-enfants, communication plus large des pratiques sportives de femmes.

Tous les résultats de l'enquête sur cotesdarmor.fr/citoyennete/le_sport.html

de pilotage qui a suivi ce diagnostic étant composé de représentants des comités sportifs et des représentants du sport scolaire avec l'UNSS et l'Ugsl. Nous avons obtenu plus de 1200 réponses autour d'un échantillon jugé suffisamment large pour être exploité". Un échantillon qui, sans être comparable aux études nationales, révèle sensiblement le même diagnostic et les mêmes problématiques.

Des freins très variés

Sans surprise, "Il ressort que plus les femmes sont jeunes et sans enfants, plus elles pratiquent un sport, constate Emmanuelle Castel-Grantéral. Dès qu'elles sont en couple, la pratique diminue, au fur et à mesure de l'arrivée des enfants". Contrairement aux hommes qui, plus ils ont d'enfants, plus ils intensifient leur pratique... Les femmes ne représentent donc que 36 % des licenciés du département. Un chiffre à relativiser tout de même, dans la mesure où il ne tient pas compte d'une grande pratique de sports nature, qui ne nécessitent pas d'emblée une licence. "Par ailleurs, les femmes pratiquent moins les sports de compétition que les hommes. Cela s'explique en partie par un manque de temps, les tâches familiales prenant le pas sur l'activité sportive. Sans parler des questions de

budget : elles sacrifient moins le budget familial à leur discipline sportive que les hommes". Sans oublier la vie professionnelle, qui impose souvent un abandon de l'activité, à mesure que l'on grimpe dans les catégories socioprofessionnelles. Être cadre devient difficilement compatible avec une activité physique régulière.

Mais les adultes ne sont pas les seules touchées par ces blocages. On note également un renoncement important chez les jeunes filles, vers l'âge de 14 ans. "Elles expliquent qu'elles n'en ressentent plus l'envie, qu'elles ne veulent pas faire de la compétition, que leur rapport au corps est difficile, et qu'elles ne trouvent pas la discipline qui leur convient, note Emmanuelle Castel-Grantéral. Certaines sont dérangées par la mixité et la sur-représentation des hommes parmi les entraîneurs". En milieu rural, la question des transports pose également problème, notamment pour le sport scolaire du mercredi après-midi.

"Lever les verrous sociaux et culturels"

La gym pour les filles...

"La question de la pratique féminine est importante, car le sport contribue au bien vivre ensemble, au bien-être et à la santé, insiste la directrice des Sports. Jusqu'à présent, les politiques menées ne sont pas parvenues à lever les verrous sociaux et culturels". De fait, les instances dirigeantes du sport restent majoritairement masculines, cantonnant les femmes au rôle de bénévoles. Pour celles qui pratiquent, la majorité s'inscrit dans des sports connotés féminins : gymnastique, stretching, équitation... Et foot pour les garçons. "On aura bien avancé quand on cessera de typer les disciplines, conclut Emmanuelle Castel-Grantéral. Un garçon qui souhaite faire de la danse est catalogué efféminé, et une fille souhaitant faire du foot est taxée de garçon manqué. Il faut bousculer ces représentations".



Évolution des pratiques

Des avancées poussives

Professeur d'éducation physique dans les collèges, entraîneure dans diverses disciplines auprès des adultes, formatrice d'animatrices sportives à Jeunesse et Sport, aujourd'hui co-présidente de la Bretonne gymnique club... Tout au long de son parcours sportif, Jacqueline Carrée a observé l'évolution des pratiques féminines. Un regard sans concession.

Pourquoi cet intérêt pour la pratique sportive des femmes ?

J'ai toujours été très impressionnée, élève au lycée Renan à Saint-Brieuc, où les filles et les garçons étaient séparés par l'injustice qui existait en matière sportive. Les filles pratiquaient des activités en club dont personne ne parlait, contrairement aux garçons. À 67 ans, 50 ans plus tard, je constate qu'on en est quasiment au même point. Quand je regarde Stade 2 à la télé, j'ai l'impression de vivre dans un pays où les femmes n'existent pas.

Quels ont été vos constats, en tant que formatrice ?

Entre 1979 et 1993, j'ai découvert un univers que je croyais disparu : la pratique de l'activité physique pour les femmes se limitait à aller dans une salle, se mettre derrière un tapis et faire des séries de mouvements. Il fallait une autre approche ! Rapidement, j'ai eu la volonté de diversifier les activités, de sortir, d'inviter d'autres personnes et ne pas rester uniquement entre femmes. C'est la randonnée pédestre qui a permis le plus grand mixage. Car là, il n'est plus question d'exploit. Des femmes qui vont courir avec des hommes n'ont pas les mêmes capacités, et se retrouvent en queue de peloton ; idem pour les groupes de vélo où elles sont très rares.

Les choses ont donc évolué ?

Certes, il y avait une cinquantaine d'animatrices à mon arrivée, 240 à mon départ. Mais dans les communes, c'est toujours pareil : on a le club de foot pour les garçons, avec une pelouse coûteuse à entretenir, des vestiaires, etc. Et le club de gymnastique pour les femmes. Pour elles, le plus souvent, le carrelage de la cantine de l'école publique suffit bien. Si on regardait le budget consacré aux activités sportives dites masculines, et celui consacré aux activités dites féminines, on constaterait une grande disparité.

Retour dans les collèges en 1993... Du neuf ?

Si aujourd'hui la pratique est mixte, j'ai encore des collègues qui ne veulent pas enseigner des activités telles que la danse aux garçons. Il y a encore beaucoup de résistances de leur part, et ils n'osent pas se lancer. J'ai pourtant enseigné le rugby aux filles, qui étaient ravies, et la danse aux garçons qui, après de fortes réticences, ont fini par comprendre leur intérêt.

Où sont les urgences ?

La majorité des clubs et des comités olympiques sont dirigés par des hommes. Les femmes n'osent pas s'impliquer, mais c'est à elles de s'emparer de cette question. Tant qu'elles n'investiront pas massivement les instances dirigeantes, on aura du mal à évoluer. Par ailleurs, hormis les freins liés à la vie de famille et professionnelle, pour encourager la pratique des femmes, il faut leur proposer de découvrir de nouvelles activités ; que les associations aient la volonté de proposer des journées de découverte.

Finalement, optimiste ou pas ?

Parfois je me demande si on a vraiment évolué, car même dans les familles les plus ouvertes, on voit que les filles feront de la danse et les garçons du foot. Dans notre section baby-gym, il y a beaucoup de petits garçons, et cela permet aux parents de constater que ce n'est pas une activité féminine, mais une activité sportive comme les autres. Je pense pourtant que cela va évoluer. Mais il y a encore beaucoup de grain à moudre. ■



Des pistes de progrès

Sur la base des résultats de l'enquête, différents leviers ont été relevés par le Conseil général pour développer une politique de promotion de l'égalité des sexes.

- Valoriser et soutenir les acteurs de l'offre sportive en faveur des femmes et des filles
- Améliorer et diversifier l'offre
- Mettre en œuvre des formations
- Définir une stratégie favorisant la place des femmes dans la vie sportive
- Définir une stratégie de communication visant à améliorer l'image de la femme dans le sport.

Jacqueline Carrée: "La majorité des clubs et des comités olympiques sont dirigés par des hommes."



Activités croisées parents-enfants à Bégard

Lever les freins familiaux



Six actions dès 2013

- Mise en place de journées départementales du sport féminin en partenariat avec les clubs et associations (journées découvertes gratuites pour les femmes).
- Création d'un "guide des bonnes conduites", recensant, les acteurs sportifs ayant des actions exemplaires.
- Proposition d'activités croisées enfant-accompagnateur, dans le cadre de centres Cap sport du département.
- Offres ciblées pour les jeunes filles dans le cadre des Cap sport vacances.
- Organisation de conférences, formations et informations.
- Campagne de communication autour du sport féminin.

Lorsqu'il s'agit de faire un choix entre la pratique sportive de la mère de famille et celle des enfants, ces derniers ont spontanément la priorité. Une contrainte que certains clubs sportifs ont su prendre en compte. Zoom sur l'Association sportive bégardoise (ASB).

Faire les courses, trottiner de manière informelle autour du stade ou simplement attendre... Voilà à peu près les trois options pour les parents qui accompagnaient leurs enfants au club de Bégard le mercredi et le dimanche matin. "Certains auraient bien aimé constituer un groupe de coureurs, mais les clubs ne proposaient que des licences compétition, se souvient Thierry Offret, président de l'ASB. Si bien qu'en 2005, nous avons ouvert une section loisirs. Beaucoup ont commencé en faisant deux ou trois tours de piste, puis ont fini par l'intégrer".

Une aubaine pour les mères de famille, sportives ou non, qui, comme Karine, y ont pris goût. "Je me suis inscrite après mes enfants il y a trois ans, surtout par commodité. Auparavant, je ne pratiquais aucun sport, et contre toute attente, je réalise que j'ai des capacités et que j'aime la compétition".

Pour d'autres, déjà sportives mais qui ne souhaitent pas pratiquer seules, c'est l'occasion de poursuivre une activité en club. "Auparavant je faisais du vélo, explique Nadine. J'ai dû arrêter, car il n'y avait plus vraiment de club s'adressant aux filles dans le secteur. Je me suis donc inscrite il y a six ans, parallèlement à mes enfants, alors que je n'avais jamais couru. Cela m'a plu et ça m'a surtout permis de rencontrer d'autres personnes".

Au départ, bien que le choix se fasse parfois par défaut, il permet de trouver une solution aux contraintes de la vie professionnelle et de la vie de famille. "Avant je pratiquais l'aïkido, explique Valérie.

À la naissance des enfants, on peut poursuivre une activité, mais à condition d'avoir beaucoup de volonté et le soutien du mari.

Si on travaille, c'est encore pire ! Devoir ressortir de la maison le soir, après le travail et la gestion de la fa-

mille... c'est très difficile. Si on ne trouve pas les mêmes horaires que nos enfants, c'est compliqué. Là, tout est regroupé. On compresse le temps et on court moins !"

"Chacun y trouve son compte"



Thierry Offret, président de l'ASB.

Un boom des effectifs

Au stade, ils sont désormais une soixantaine de licenciés à s'adonner à la course à pied en section loisir, dont 26 femmes. Un pari gagnant à tous points de vue pour le club. "Sans la section loisirs, la majorité d'entre elles ne serait pas là, reconnaît Thierry Offret. Auparavant, nous n'avions quasiment pas de femmes. Par ailleurs, les adultes qui fréquentent la section loisirs inscrivent leurs enfants quand ils arrivent en âge. Cela fonctionne dans les deux sens". Avant la création de la section loisirs, l'effectif du club se limitait à une soixantaine de coureurs ; ils sont aujourd'hui près de 200, souvent des familles entières. "Tout s'est inversé, remarque Martine. Nous étions une majorité d'athlètes compétiteurs et deux femmes, dont une célibataire. Aujourd'hui les trois-quarts sont en loisir et quasiment toutes des mères de famille".

Une évolution dont chacun se réjouit, encouragée par une politique adaptée. "Comme la troisième licence est gratuite, cela encourage au moins à s'essayer à la pratique, reprend Valérie. On peut facilement s'y mettre. C'est pourquoi il est important que ce soit une section loisirs. On peut venir sans condition physique particulière, tous les niveaux sont les bienvenus et chacun y trouve son compte. De toutes façons on ne peut pas avoir une pratique trop intensive, car au-delà de deux entraînements par semaine, même si on alterne avec le conjoint, ça perturbe toute la vie de famille".



Chaque mercredi soir, toutes les catégories, des poussins aux vétérans, se retrouvent sur la piste. Entraîneurs et animateurs encadrent chaque groupe selon les niveaux et les objectifs visés.

Les féminines du Trégueux basket

Le haut niveau un saut d'obstacles



Une contradiction pour ces semi-professionnelles : plus elles gagnent de compétitions, plus leur niveau augmente... plus leur pratique devient difficile à gérer.

Parvenue à se hisser en N 2 au cours de l'année passée, l'équipe féminine du Trégueux basket club ne doit pas sa réussite au hasard. Courageuses et opiniâtres, les membres de l'équipe passent outre tous les obstacles qui encombreront leur parcours sportif, conscientes des difficultés majorées par leur condition de femme.

Ce jeudi soir-là, il ne doit pas faire plus de 4 degrés dans la salle du stade André-Allenic. Et pourtant elles sont toutes présentes. 12 jeunes femmes, âgées de 17 à 33 ans, mordues de basket, qui comptent bien mener leur équipe encore plus haut. *"Il est évident qu'étant donné les conditions dans lesquelles nous pratiquons, il faut être davantage motivées que les garçons,"* constate Awa. *Entre le conjoint, la vie de famille, le travail... On court tout le temps, mais on ne s'en rend même plus compte. Quand on ne doit pas travailler en même temps, les choses sont très différentes"*

Le fait est que leur pratique ressemble parfois à un sacerdoce. Stéphane Leite, leur entraîneur est le premier à le reconnaître. *"Bien qu'aucune de nos filles ne soit rémunérée, elles s'imposent une hygiène de vie draconienne et une grande rigueur dans leur activité sportive. Elles travaillent toutes, et s'entraînent entre quatre à cinq fois par semaine. Sensiblement autant que les garçons de Saint-Brieuc basket, classés professionnels, et qui ont tous un salaire. Il est vrai que la dimension humaine a plus d'importance pour les filles, c'est ce que j'apprécie. Chez elles, il y a moins de mercenaires, ces personnes qui viennent pour une saison et repartent. On s'installe davantage dans une relation de confiance"*. Une approche qui à défaut de rapporter financièrement, représente un coût...

Un manque de reconnaissance

"Quand on a une pratique de compétition il faut choisir entre le sport et la vie de femme," admet Marion. *"Pour l'instant, mon choix est fait. Car, sans même avoir d'enfant, il peut y avoir d'autres freins quand le compagnon ne comprend pas pourquoi*

on s'investit à ce point. D'ailleurs, ce sont souvent les hommes qui nous demandent pourquoi on s'entraîne autant alors qu'on n'est pas rémunérées".

Sans oublier les nombreux frais qu'impose leur pratique : licence, équipement, nourrices, etc. Du coup, *"elles gagnent moins que lorsqu'elles jouaient en niveau inférieur,"* explique Stéphane Leite. *"C'est aussi un souci pour trouver des joueuses"*. Or, bien que le club soutienne ses joueuses autant que possible – ce soir, le président du club garde le petit garçon d'Awa pendant l'entraînement –, les contraintes restent

"Des disparités effarantes"

fortes. *"Celles qui parmi nous sont étudiantes ont dû renoncer à leur job du week-end à cause des compétitions,"* souligne Awa. *"Celles qui travaillent doivent poser des congés lors des stages ou des déplacements... Si nous n'avions pas la structure du club et son appui, nous ne serions pas allées si loin, tant dans l'investissement personnel que dans les résultats"*. Toutes constatent avec dépit que les moyens financiers de leur club sont très (trop!) modestes. Face à une réalité contre laquelle elles peuvent difficilement lutter : *"En France, les clubs de N 2 féminins ont un budget au moins 2,5 fois inférieur aux clubs masculins"*, constate l'entraîneur. Les causes ? Une moindre couverture médiatique, un manque de reconnaissance de la part des sponsors, un nombre moins important de spectateurs... *"Certains écarts peuvent s'expliquer entre villes aux budgets, et donc aux subventions, différents,"* admet Awa. *En revanche, les contributions des autres collectivités représentent des disparités effarantes"*.

Pour leur entraîneur, ne pas rémunérer les joueuses est une chose. Mais le minimum serait qu'elles ne souffrent pas de leur pratique sportive. *"Si c'était une équipe hommes, on aurait davantage de subventions, et il y aurait le chauffage!"* ■

Christine Orain

vice-présidente du Conseil général en charge des sports



"Une politique discriminante"

Pourquoi le Conseil général s'est-il intéressé à la pratique féminine du sport ?

On sait qu'au niveau national, les femmes pratiquent moins le sport que les hommes. Nous souhaitons vérifier si ce constat national concernait également les Côtes d'Armor, ce qui est le cas. Cela nous importe non seulement par rapport à la pratique du sport elle-même, mais aussi du point de vue de la politique d'égalité hommes / femmes que mène le Conseil général depuis plusieurs années.

Quels sont vos objectifs ?

Il est important de permettre un égal accès au sport loisir ou de compétition à l'ensemble de la population et, au-delà de la pratique sportive, d'encourager la prise de responsabilités des femmes dans les instances sportives. Avec une politique discriminante, nous allons proposer plusieurs actions^(*) permettant de valoriser et soutenir les acteurs sportifs qui agissent en faveur du public féminin. Avec eux, nous allons également tenter d'améliorer et de diversifier l'offre. Dans ce cadre, nous n'oublions pas les fédérations sportives scolaires avec lesquelles nous allons établir un partenariat.

Le monde sportif est-il prêt à évoluer ?

Nous allons actionner plusieurs leviers^(*), notamment des formations et actions de sensibilisation permettant d'inciter les responsables sportifs à s'emparer de ces questions. Pour les événements sportifs que nous finançons, nous devons également être vigilants sur l'égalité des primes attribuées aux hommes et aux femmes. C'est aussi une façon d'amener les acteurs du monde sportif à une prise de conscience. On ne peut contraindre personne. Nous n'avons pas complètement la main sur ces enjeux. C'est tout l'intérêt de ce travail de persuasion : ces questions n'avanceront qu'avec des acteurs sensibilisés.

(*) Lire les encadrés en pages précédentes.

Automobile : immatriculations en forte baisse

Avec 13 619 immatriculations de voitures particulières neuves au cours de l'année 2012, les Côtes d'Armor représentent 18,2 % des immatriculations bretonnes. Comme au plan national ou régional, les immatriculations ne cessent de diminuer depuis 2009. Le recul entre 2011 et 2012 est de 19,7 % pour le département, soit un point de plus qu'au plan régional. Les véhicules utilitaires légers et les poids lourds sont eux aussi touchés et enregistrent un repli de 18,6 %.

Sources : Commissariat général au développement durable. Côtes d'Armor développement armorstat.com



Du canoë-kayak en direct

Armor tv, chaîne d'information couvrant l'actualité du département, vous propose ce mois-ci de suivre en direct les Eurolympiques de canoë-kayak, depuis le stade d'eau vive de Lannion, samedi 2 et dimanche 3 mars. À découvrir également, l'émission *Paroles bénévoles* qui est partie à la rencontre de l'équipe du Boudoir biscornu à la Roche-Derrien. L'émission *Les frères Jean* sera quant à elle diffusée en direct de l'abbaye de Bon-Repos vendredi 29 mars à 21h, sur le thème "Le patrimoine change de main". Rappelons que les émissions d'Armor tv sont archivées sur le site et consultables à tout moment. armor.tv

Cité des métiers : portes ouvertes le 16 mars

Voici un petit aperçu du programme du mois à la Cité des métiers à Ploufragan. Mercredi 13 mars, à 14 h, zoom sur les métiers du transport et de la logistique. Samedi 16, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h, venez découvrir la Cité des métiers à l'occasion d'une journée portes ouvertes. Mercredi 20, à 14 h, zoom sur les métiers du funéraire. Jeudi 21, à 18 h, soirée sur les métiers de régisseurs son et lumière. Jeudi 28, à 14 h, conférence sur les modalités de rupture d'un contrat de travail. Tout le programme sur citedesmetiers22.fr

Prêt à Langer à Saint-Brieuc

La couche lavable, économique et écologique

Véronique Duplessy a repris l'activité de Prêt à langer en mars 2011. Cette entreprise avait été créée en 2009 par Amélie Bedos, désormais chargée de mission "promotion de la couche lavable" au Smettral (*). Le syndicat mixte s'est en effet emparé de la question, car il recense chaque année 4 500 t de déchets de couches jetables sur son secteur de 300 000 habitants, pour un coût de traitement estimé à 400 000 €. Prêt à langer, pour sa part, propose des couches lavables à la vente et à la location.

Afin de renseigner les personnes intéressées, Véronique Duplessy organise des réunions d'information et de conseil à son domicile de Saint-Brieuc, les samedis et les mercredis à 14 h. "Il est également possible de prendre des rendez-vous individuels", précise-t-elle. La jeune femme distribue différentes marques de couches lavables, en s'efforçant le plus possible de travailler avec des fabricants bretons. Si ses clients sont sensibilisés à l'impact environnemental de ce choix, l'aspect financier est lui

aussi déterminant. "Comparées aux couches jetables, les lavables coûtent deux fois moins cher, sans oublier que, bien entretenues, elles peuvent servir pour le 2^e enfant", explique Véronique. Et pour ceux qui hésiteraient à franchir le pas, elle propose une location d'essai à 35 € le mois, avec différents modèles, afin que les personnes puissent se faire un avis. Véronique, qui a choisi de développer son activité au sein de la coopérative d'emploi Avant-premières, travaille aussi avec des crèches comme Ti Badigou à Lannion ou la Cabane des petits loups à Plouagat.

Véronique Duplessy distribue différentes marques de couches lavables.



THIERRY JEANDOT

Prêt à langer
16 rue Jean-Jacques-Rousseau
à Saint-Brieuc
> 06 21 23 47 49
pretalanger@gmail.com
pretalanger.com

(*) Syndicat mixte d'étude du tri et de traitement des déchets ménagers issus de la collecte sélective de la zone centrale des Côtes d'Armor.

Criées costarmoricaïnes

Une année relativement bonne

En 2012, les criées costarmoricaïnes ont connu une année relativement bonne. Avec 23 638 t de produits ven-



THIERRY JEANDOT

us pour une valeur de 58 M€, on observe une diminution de 3 % pour les quantités et de 3 % en valeur par rapport à 2011, qui, rappelons-le, fut une année excellente (+ 17 % en valeur par rapport à 2010). La légère baisse constatée cette année est donc à relativiser. Ces résultats favorables s'expliquent par une flotte stable, voire en légère augmentation pour la flotte hauturière, avec l'arrivée d'un bateau supplémentaire à Saint-Quay-Portrieux et à Erquy. Quant à la dimi-

nution des quantités débarquées, elle tient en grande partie à la baisse importante des apports en coquilles Saint-Jacques (- 24 % à Saint-Quay-Portrieux, - 25 % à Loguivy). Sur les trois criées costarmoricaïnes, seule Erquy présente des chiffres positifs : + 3 % en quantité et + 2 % en valeur. Avec 12 318 t, Erquy est la première criée du département (la 3^e en Bretagne) devant Saint-Quay-Portrieux (10 252 t) et Loguivy (1 068 t).

Réseau Armor télécentre

Accompagner le télétravail

À l'initiative de Côtes d'Armor développement (CAD 22), des télécentres dédiés aux télétravailleurs et aux professionnels itinérants ont vu le jour dans tout le département. Douze territoires ont décidé d'en ouvrir. L'objectif de ces télécentres est de proposer des bureaux équipés (meublier, photocopieurs, accès internet, etc.) et des salles

de réunion en zones rurales, côtières ou périurbaines. La location est souple, les bureaux pouvant être loués à la journée ou à la demi-journée, de façon ponctuelle ou régulière. Cette nouvelle offre se veut une réponse au développement du télétravail hors domicile, une tendance favorisée par les nouvelles technologies de l'information et

qui progresse au sein des entreprises et des collectivités. Les 12 télécentres du département, réunis au sein du réseau Armor télécentre, peuvent accueillir 30 télétravailleurs.

Yohann Quilgars de (CAD22)
> 02 96 58 06 54
armor-telecentres.fr

Marjot peinture à Plérin 

Une touche féminine dans l'entreprise

La société Marjot peinture, 14 salariés, installée à Plérin depuis peu, a été créée en 1985 par Alain Marjot. Il y a cinq ans, Maryvonne, son épouse, l'a rejoint dans l'aventure. Rien de surprenant dans une entreprise où travaillent déjà trois membres de la famille et où les femmes ont toute leur place.

Marjot peinture, c'est d'abord une histoire de famille. Il y a Alain, le fondateur, mais aussi ses deux frères, Roger et Claude, tous deux sur les chantiers, ainsi que son fils Eddy, et bientôt sa fille Emilie. Maryvonne Marjot, elle, est arrivée il y a cinq ans, comme assistante de direction. *"Au départ, je n'y étais pas favorable, dit-elle, pour ne pas mélanger le privé et le professionnel, puis j'ai changé d'avis. Alain avait besoin de quelqu'un au bureau. J'étais dans la grande distribution et j'avais envie de changer. Ici, c'est une petite entreprise, le côté humain prédomine. Être l'épouse d'un chef d'entreprise n'a pas que des avantages, car il est très pris. Travailler avec lui me permet de comprendre son métier et de l'aider. Finalement, on arrive à bien délimiter les choses, en évitant si possible de parler travail à la maison."* Maryvonne, c'est le moins qu'on puisse dire, a des missions très larges. Elle s'occupe de l'édition des devis, de la facturation, d'une partie de la comptabilité, de la négociation des prix avec les fournisseurs, du calcul de rentabilité des chantiers, ou encore du social. Sans oublier les rendez-vous avec les particuliers. *"Nous allons ensemble voir les clients. Il arrive parfois que les gens nous disent qu'ils veulent refaire leur séjour, mais qu'ils n'ont aucune idée. J'aime ce cas de figure et je crois que le client est rassuré quand une femme lui donne des conseils. J'apprécie ce côté relationnel et c'est agréable de présenter des coloris, des nouvelles*



Depuis maintenant cinq ans, Maryvonne Marjot épaula son mari Alain dans la conduite de l'entreprise.

BRUNO TORRUBIA

matières, etc. Personnellement, j'ai une petite préférence pour l'effet soie. Après, tout est question de budget. Il y a aussi le papier peint qui redevient très tendance".

En arrivant dans l'entreprise, Maryvonne Marjot a aussi apporté une certaine rigueur. *"Parfois, je suis un peu la mère casse-pieds",* plaisante-elle. La nouvelle assistante de direction a ainsi introduit des calculs de rentabilité pour chaque chantier. *"Du jour au lendemain, j'ai commencé à demander à chacun des*

"Une fille travaille avec beaucoup de soin"

éléments pour rationaliser l'activité. Ce sont des choses importantes dont Alain ne pouvait pas forcément s'occuper, tellement il avait le nez dans le guidon". Emilie, la fille, s'apprête également à entrer dans l'entreprise. *"Elle s'occupera des devis, de la facturation, et fera une formation de métreur pour pouvoir répondre aux appels d'offres".* Parmi les autres femmes, il y a Eliane Le Nepvou, en charge de la comptabilité, mais aussi trois apprenties sur les quatre que compte l'entreprise. *"Beaucoup de filles se lancent en peinture, constate Maryvonne. Chez nous, cela se passe très bien. Elles ont du*

caractère, elles apportent de la douceur, de l'organisation. Les hommes y voient aussi un avantage, dans la mesure où ils ont tendance à considérer comme pénibles des travaux qu'au contraire les filles trouvent agréables, comme peindre un radiateur par exemple. Elles sont patientes et aiment ce qui est minutieux".

Une vingtaine de stagiaires par an

Alain Marjot ne dit pas autre chose: *"Dans ce métier, c'est bien d'avoir une touche féminine. Sur un chantier, cela adoucit. Et puis une fille, en général, travaille avec beaucoup de soin et d'application. Elle va aussi apporter de bons conseils en matière de décoration"* L'entreprise est également très impliquée en matière de formation. Elle a accueilli pas moins de 35 apprentis, en alternance avec le CFA, du CAP au Bac pro, *"avec un taux de réussite de 100 %",* se réjouit Alain Marjot. Elle reçoit en outre, chaque année, une bonne vingtaine de stagiaires. Parmi eux, des jeunes de l'Epide (*) de Lanrodec, mais aussi des personnes en provenance de l'AFpa et de Pôle emploi. *"La formation et la transmission sont très importantes pour moi",* reconnaît Alain Marjot, qui

intervient régulièrement au CFA – où il fait des démonstrations de produits et de matériels – et participe aussi aux examens du CAP. *"J'ai toujours aimé ça, c'est dans ma mentalité. Si je n'avais pas été peintre, j'aurais bien voulu être prof".*

Laurent Le Baut

(*) Établissement public d'insertion de la défense.

Marjot Peinture
29 rue Hélène-Boucher
ZA Petite grange • 22190 Plérin
> 02 96 58 05 80



Sur les quatre apprentis de l'entreprise, il y a trois femmes, dont Sterenn.



BRUNO TORRUBIA

Pschitt à Saint-Lormel 

Des petites bêtes très design

Lauréate du prix coup de cœur du concours Talent de la création d'entreprise, Magali Ducroux, 32 ans, installée à Saint-Lormel, a créé il y a un peu plus d'un an, Pschitt, une marque éthique et solidaire d'objets et accessoires de décoration ludiques.



PHILIPPE JOSSEIN

Il s'appellent Pok, Coa, Bam, Clac, Tap, Yak, Blop et Yep. Ces onomatopées sont les noms des petites bêtes qui peuplent les univers imaginés par Magali Ducroux. Un bestiaire riche et coloré avec ses poissons-scies, ses mille-pattes, ses renards, ses chats-clés, ses grenouilles, ou encore ses crabes. Et pour pimenter le tout, à chacun de ces animaux correspondent trois modèles différents - africain, européen et japonais - fabriqués avec du tissu de qualité. *"J'essaie d'aller de plus en plus vers le coton bio, dans la tendance des produits ecodesign"*, assure Magali.

Les animaux se présentent sous la forme de peluches, de doudous et de mobiles, mais sont également sérigraphiés pour décorer des coussins, des norens (petits rideaux japonais), des bavoires, des capes de bain, des serviettes, des cabas, des tasses en porcelaine, des foulards, des t-shirts, des ceintures, des cartes postales, des affiches, etc. On trouve même

des kits doudous avec le tissu, le rembourrage et le patron, ainsi que des kits mobiles. Le tout dans une gamme de prix qui va de 2 € pour les cartes postales à 50 € pour les mobiles.

Tous ces objets et accessoires de décoration ludiques ont été dessinés par Magali, graphiste illustratrice, aujourd'hui reconvertie dans le design. *"Au début, explique-t-elle, j'étais davantage dans la décoration, mais étant donné le contexte économique, j'ai introduit progressivement des objets fonctionnels. L'idée est d'avoir autant d'objets de décoration que d'objets utiles"*.

Quant à la production, elle est assurée par des structures d'insertion comme les Ateliers du cœur, mais aussi par des personnes en Esat⁽¹⁾. Cet aspect est l'une des pierres angulaires du projet. *"C'était important pour moi de mélanger la créativité et le social. Je me suis toujours engagée dans des projets humanitaires et j'ai toujours été attirée par les gens qui n'entrent pas dans les cases. Moi-même je ne suis jamais entrée dans la bonne case"*, confesse Magali, qui a investi toutes les économies de sa première activité de gra-

phiste-illustratrice dans ce projet, en créant une deuxième entreprise.

"Pour moi, c'est un challenge, un risque". Mais point de regret. Désormais, elle peut donner libre court à sa créativité, ce qui n'était que trop rarement le cas dans son premier travail *"où le client était roi"*.

Ses créations sont produites en petites séries avec des matériaux de qualité, à l'instar de Clac le crabe qui, dans sa version européenne, arbore un joli jersey Armor Lux, tandis que ses compères africain et japonais sont réalisés avec des tissus traditionnels. C'est coloré, ça attire l'œil, et ça plaît aux enfants comme aux adultes. *"Les hommes aiment autant que les femmes"*, se réjouit Magali. *"Comme les bêtes ne sont pas figurées telles qu'elles existent dans la nature, je crois que chacun peut laisser aller son imagination"*.

■ "J'ai grandi à Tokyo"

Visiblement, le jury du concours Talent Bretagne, organisé par l'association BGE, a lui aussi été séduit, puisqu'il a décerné à Pschitt, en juin dernier, son prix coup de cœur, avec à la clé une aide de 1 500 €. *"Alors que le prix coup de cœur n'était pas prévu au départ, ils ont voulu me*

À travers peluches et autres coussins, Magali Ducroux nous entraîne dans un monde peuplé d'étranges petites bêtes et d'onomatopées.

donner un coup de pouce, car ils ont accroché sur le design et la dimension éthique du projet".

Sa gamme d'objets, Magali la commercialise à partir de son site internet et à travers un réseau de onze boutiques, dont trois en Bretagne⁽²⁾. Elle aimerait aussi participer au salon Maison et objets en septembre à Villepinte (93), histoire d'arriver à vendre aux États-Unis et au Japon. D'ailleurs, s'il est un pays où les petits objets et autres gadgets sont omniprésents, c'est bien le Japon. *"Il se trouve que j'ai grandi à Tokyo de 4 à 9 ans. Inconsciemment, cela m'a influencée"*. Jamais à cours d'imagination, elle dit vouloir désormais explorer le monde des petits musiciens. Pas bête comme idée. ■

Laurent Le Baut

> 06 62 34 13 36
pschitt.bigcartel.com
pschitt.eu

(1) Etablissement et services d'aide par le travail.
(2) Chez "Quand Tapioca aura des roulettes on l'appellera Mirza" à Lannion, chez Interlaine à Tréguen, à la Boutique-atelier de Moncontour, chez "Les petites canailles" à Dinan, "Chez Pauline" à Dinard.



PHILIPPE JOSSEIN

Groupement d'employeurs Adéliance à Plérin 

Le travail en partage

Créé en 1999, Adéliance est un groupement d'employeurs basé sur le principe du travail en temps partagé. Présent dans les bassins de Saint-Brieuc, Lannion et Guingamp, il emploie 65 salariés travaillant dans 110 entreprises. Rencontre avec Laurence Quéré et Marie Derrien, respectivement présidente et directrice du groupement.

Céline, secrétaire comptable, salariée d'Adéliance, travaille le lundi matin dans un magasin, le mardi dans une entreprise d'import, le mercredi matin chez un consultant, le jeudi et le vendredi matin dans une menuiserie, le jeudi après-midi dans un restaurant, le lundi et le vendredi après-midi dans une métallerie. "C'est une personne qui recherche la diversité des tâches et qui s'éclate dans ce parcours depuis cinq ans", indique Marie Derrien, directrice d'Adéliance. "Et au bout de tous ces temps partiels, il faut bien voir que c'est un emploi à temps plein, en CDI, avec une seule fiche de paie", ajoute Laurence Quéré, présidente d'Adéliance et par ailleurs directrice de la filiale STEF Transports de Saint-Brieuc. Chez Adéliance, le travail à temps partagé concerne 65 personnes. Elles sont salariées de l'association et travaillent dans les 110 entreprises adhérentes du groupement. "L'objectif est de mettre un personnel qualifié à la disposition des entreprises pour la durée qu'elles demandent. Cela permet de répondre à des besoins de personnels en saison ou à temps partiel", poursuit Laurence Quéré.

Pour l'entreprise, l'avantage est de trouver des compétences opérationnelles dont elle n'aurait pas forcément besoin à temps plein. Autre intérêt : elle n'a pas à se soucier du recrutement et peut travailler dans la durée avec la même personne, qu'elle connaît bien et qu'elle n'a pas besoin de former.

Les besoins concernent des postes de responsables qualité, de techniciens informatiques, d'assistants administratifs, de chargés des ressources humaines, de comptables, de techniciens de paie, de conducteurs de lignes, de chauffeurs, de caristes, etc. Les entreprises adhérentes sont surtout des TPE et des

PME. Elles viennent de tous les secteurs : commerce, artisanat, transport, agroalimentaire, etc. Et le salarié dans tout ça ? "L'intérêt pour lui est la sécurité de l'emploi et le développement de son employabilité. Ils nous disent qu'ils ressentent moins de lassitude dans le travail. Beaucoup ont des propositions d'embauche à l'extérieur du groupement, mais les trois quarts les refusent", constate Marie Derrien.

Assistante de direction et fleuriste

Sur les 65 salariés d'Adéliance, 80 % sont en CDI et les 20 % restants "en construction de parcours pour leur proposer un temps plein", sachant qu'au total, ils sont 75 % à être à temps plein. "Les autres sont en temps partiel choisi. Et ce ne sont pas toujours des femmes. Nous avons deux hommes qui viennent de passer à 80 % pour construire leur maison. Dans le tertiaire, nos salariés vont travailler à

la semaine, en moyenne dans trois à quatre entreprises différentes. En production, ils vont plutôt faire six mois dans une entreprise et cinq mois dans une autre", explique la directrice.

Certains salariés vont même jusqu'à cumuler les métiers au sein du groupement. À l'instar de cet ancien salarié, chauffeur de car bilingue et payagiste. Ou encore de cette femme, assistante de direction et fleuriste. "Sa passion, c'est fleuriste, mais elle ne voulait pas perdre ses compétences d'assistante de direction. Le temps partagé lui donne la possibilité de faire les deux", raconte Marie Derrien.

Reste que travailler à temps partagé ne convient pas forcément à tout le monde. "C'est ouvert à tous et c'est très enrichissant. Il faut juste avoir la capacité à travailler pour plusieurs entreprises", estime Laurence Quéré. Pour Marie Derrien, "ce sont des personnes qui aiment le changement et qui savent s'adapter".

"C'est ouvert à tous"

Et les deux femmes en sont convaincues : pour elles, le temps partagé serait une solution contre le chômage. "Des emplois ne sont pas créés parce que les entreprises pensent que ce n'est pas la peine vu le temps de travail qu'elles sont en mesure de proposer". D'un côté, on partage donc l'emploi en plusieurs temps partiels et, de l'autre, on assure au salarié un emploi pérenne en CDI. "Nous considérons que c'est de la flexisécurité avant l'heure", concluent-elles.

Laurent Le Baut

CONTACT

Adéliance
Eleusis 3
1 rue Pierre et Marie-Curie
22194 Plérin
> 02 96 58 61 63
adeliance.fr



Laurence Quéré, présidente du groupement d'employeurs Adéliance, et Marie Derrien, directrice.

Marcelle Joubert à Lannion

Une Croisée contre le dénuement

On peut estimer sans exagérer que la maison de Marcelle Joubert a accueilli plusieurs centaines de personnes. La porte toujours ouverte, tout comme son cœur, depuis plus de 40 ans, elle n'a jamais dit non aux plus démunis. Aujourd'hui, quelques-unes des 16 pièces de la maison ont été fermées. Mais à 83 ans, Marcelle Joubert n'a pas dit son dernier mot.

Jeune, elle voulait être missionnaire... "Ma mère m'avait dit 'le Bon Dieu n'a pas besoin de gens incompetents, fais d'abord tes études!'" Cette jeune fille de la bourgeoisie nantaise ne sera donc pas missionnaire, mais professeur de Vie familiale et sociale. Entre-temps, elle rencontre son mari, Jean.

Après une longue étape à Paris et six enfants plus tard, c'est le retour en Bretagne, dans la seule HLM de Lannion. En quête d'un bout de jardin, ils acquièrent la maison du 28 rue de Tréguier. L'aventure commence... "Pas d'eau courante, de toilettes ni d'électricité, mais cela a été le coup de foudre. Comme nous n'avions pas les financements nécessaires, on nous a conseillé de louer des pièces à des personnes modestes afin de pouvoir la payer".

À mesure que Jean Joubert réalise les travaux, les locataires s'installent. C'est cette maison qui fait naître la vocation du couple à accueillir ceux qui en ont besoin. Au départ, une clientèle d'enseignants modestes. Et puis... "Nous étions tellement heureux dans cette maison que nous avons eu le luxe d'avoir deux autres enfants. Mais pendant ma grossesse,

mon mari, qui travaille au CNET (*), apprend le décès d'un papa par suicide, après la mort de sa femme. Il laisse quatre orphelins de 6 à 13 ans. Nous ne pouvions supporter l'idée que ces enfants soient dispersés dans différents orphelinats. Nous avons une grande maison..." Chassez le naturel! Et qu'importent les moyens nécessaires et les frais supplémentaires. Quand il y en a pour 8, il y en a pour 12!

En toute liberté et sans limite

Virevoltante, ne tenant pas en place, elle disperse sa gaieté et son affection aux quatre vents. Les cueille qui le souhaite. Sous cette frêle silhouette, un tempérament volontaire, aguerri par les nombreux drames qui ont émaillé sa vie. "Les épreuves ne sont pas des choses négatives. Ce sont des marches à monter qui vous préparent à monter d'autres marches. J'ai toujours été aimée. C'est pourquoi j'attache tant d'importance à accompagner les gens sur le plan humanitaire. Ce n'est pas le confort qui compte le plus, c'est l'affection".

"Ce n'est pas un devoir"

Pour répondre aux besoins des plus modestes, le couple achète d'autres maisons. La clientèle évolue. "Je n'ai jamais sélectionné, j'ai accueilli qui venait demander. Or, la société a changé et progressivement les choses se sont considérablement dégradées". Désormais, ce sont les SDF, des personnes isolées et en grande difficulté, qui frappent à la porte. Avec le cortège de symptômes qui les accompagnent: alcool, drogue, vols, parfois violence...

"J'ai du bonheur à essayer de les accompagner dans leurs difficultés, ce n'est pas un devoir. C'est vrai que j'ai beaucoup de casse, ce n'est pas facile tous les jours. Mais pour moi, c'est tolérable, car il y en a qui s'en sortent". Prête à tout supporter pour laisser à chacun le temps de se reconstruire, plusieurs années s'il le faut, Marcelle Joubert est toutes griffes dehors quand on attaque ses protégés. "Mon mari et moi avons mis toute notre énergie, tout notre argent pour investir dans quatre maisons. Elles ont été fermées, car elles n'étaient plus conformes aux normes de sécurité. Plutôt que de les fermer, j'aurais aimé qu'on nous tende la main pour les mettre aux normes. Cela me met très en colère. J'ai l'impression qu'on me coupe les ailes".

Au "28", restent quelques pièces permettant d'accueillir encore une poignée de sans-abri. Malgré son âge et la disparition de son mari, Marcelle Joubert revendique sa capacité à encore agir. "Je me sens jeune! Les deux paramètres avec lesquels j'ai eu des difficultés sont le temps et l'argent. Je suis toujours un peu à court de l'un et de l'autre. Mais jusqu'ici j'ai eu beaucoup de chance. Ces blessures ne me font pas mal, pourvu que je puisse poursuivre mon chemin. Moralement, il m'est impensable de garder la maison si je suis seule dedans. Quand on entend à la radio le nombre de personnes qui vivent dehors, je ne peux pas! Mon cœur se révolte!"

Véronique Rolland

(* Centre national d'étude des télécommunications



Association Voir ensemble à Plénée-Jugon

Accompagner la déficience visuelle

Spécialisée dans l'accueil et le service aux personnes déficientes visuelles ou aveugles, l'association Voir ensemble dispose de deux établissements dans les Côtes d'Armor... pour l'instant. Sur le site de La Villeneuve, à Plénée-Jugon, on apporte des réponses adaptées et évolutives, à travers des accompagnements personnalisés. Visite guidée avec Sylvie Quéré, directrice de l'établissement.

Si le Foyer d'accueil médicalisé de Beaubois à Bourseul ne s'adresse qu'aux adultes déficients visuels avec troubles associés (physiques, sensoriels, intellectuels et psychiques), La Villeneuve s'adresse à un public plus large. "Nous avons deux pôles, l'un dédié aux enfants et l'autre aux adultes, indique Sylvie Quéré. Qu'ils aient ou non des troubles associés, nous leur assurons un accompagnement dans notre établissement, ou en milieu ordinaire, encadré par une cinquantaine de professionnels".

Les locaux du château sont essentiellement tournés vers l'accueil des 12-20 ans. D'un côté, le bâtiment d'hébergement qui accueille 25 pensionnaires du Centre d'éducation et de réadaptation (CRADV). "Ce service s'adresse à des jeunes qui, momentanément ou plus durablement, ne peuvent plus être scolarisés en milieu ordinaire. Après une succession d'échecs, ils doivent retrouver confiance en eux et définir un projet professionnel, ou se remettre à niveau avant de repartir en milieu ordinaire".

En provenance des Côtes d'Armor, mais aussi de Normandie et des Pays-de-Loire, chaque jeune est l'objet d'un projet personnalisé, en complément au projet de scolarisation. Ici, les salles de classe ne sont pas surchargées. Deux, trois ou quatre élèves sont encadrés par un enseignant, en

fonction des capacités de chacun. Pour les 12-20 ans scolarisés en milieu ordinaire, le Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire (SAAAIS) propose soutien scolaire et rééducation (reprenant des concepts de géométrie ou de géographie, difficiles à appréhender par la présence de graphiques et de cartes, etc.).

"Une importante partie de ce service repose sur un travail de transcription. Les professeurs nous communiquent des cours, que nous transcrivons en braille; des cartes, à passer en relief...". Enfin, une exploitation agricole sert de terrain d'apprentissage aux gestes pré-professionnels et professionnels.

Élargir les réponses

Tous ces jeunes bénéficient d'un suivi en termes de rééducation et de suppléance, liées à leur déficience (apprentissage des actes du quotidien, formation au braille et aux matériels adaptés), d'un suivi médical, paramédical et psychologique. Du côté des adultes la directrice ambitionne de compléter les services déjà en place (lire ci-contre). "Nous avons un projet d'Esat (Établissement et service d'aide par le travail), destiné



THIERRY JEANDOT

aux personnes qui ont des difficultés à trouver un emploi en milieu ordinaire. Malgré un écho favorable et une forte demande, il n'a pu aboutir faute de financements de l'État. Ne voulant pas rester sur un échec, nous développons un projet d'entreprise adaptée dans notre exploitation agricole".

Les financements requis étant plus modestes, elle espère proposer six places dès septembre. À cette même date ouvrira à Lamballe un foyer d'accueil occupationnel et médicalisé pour adultes.

"Par rapport à d'autres régions ou départements, nous sommes plutôt bien lotis. Nous manquons néanmoins de places en SAAAIS, SAVS et pour l'emploi adapté".

Véronique Rolland

L'établissement fonctionne sur différents budgets : SAAAIS (389 000 €) et CRADV (1,8 M€) financés par l'Agence régionale de Santé. Le SAVS est financé par le Conseil général (157 000 €).

Le pôle adultes

Les adultes sont suivis hors de l'établissement par trois services :

- SAVS, Service d'accompagnement à la vie sociale pour les personnes vivant à leur domicile.
- SIADV, Service interrégional d'appui aux adultes déficients visuels, pour un accompagnement vers l'emploi.
- Formation, sensibilisation à la déficience visuelle.



THIERRY JEANDOT

CONTACT

La Villeneuve Sainte-Odile
Plénée-Jugon
> 02 96 31 82 87
voirensemble.asso.fr



Danielle Bousquet

Engagée pour l'égalité

On connaît Danielle Bousquet, son investissement associatif dans le département, son engagement politique à Saint-Brieuc mais aussi sa simplicité et son parler vrai. Celle qui fut députée des Côtes d'Armor a été récemment nommée présidente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Une tâche importante en perspective.



THIERRY / HANDOT

Le parcours de Danielle Bousquet n'était pas tout tracé dans ce monde politique où les hommes occupent une majorité des postes. "Fille de parents enseignants, je n'ai pas senti, dans notre éducation, de différence avec mes frères cadets. J'ai fait des études longues, j'ai choisi mon métier et n'ai jamais vécu, à titre personnel, de situations discriminatoires. Mes parents étaient très ouverts. Féministe' était un mot presque inconnu à cette époque. Mais je me rappelle mon père, qui parlait librement, disant que pour éviter trop de grossesses à leur épouse, les hommes devraient utiliser des préservatifs".

Ses études à HEC auraient pu éloigner Danielle définitivement de la Bretagne. Mais elle choisit d'y revenir et de faire carrière dans l'Éducation nationale : elle sera professeure de sciences économiques, puis principale du collège de Moncontour et enfin principale adjointe du lycée Renan à Saint-Brieuc. En parallèle, elle adhère au Parti socialiste, milite au Mouvement français pour le planning familial. "J'ai aussi adhéré au MLAC (*). À Paris, non seulement le MLAC accueillait les femmes mais il pratiquait les avortements. Quant au planning, d'association de services, il est devenu une association de militantes. Les entre-

tiens collectifs permettaient aux femmes plus en confiance de moins culpabiliser". En 1981, Yvette Roudy, de 16 ans son aînée, est nommée ministre des Droits de la femme. Un modèle pour Danielle Bousquet ?

Éradiquer les stéréotypes sexistes

En 1983, elle rejoint le conseil municipal de Saint-Brieuc qu'elle ne quittera qu'en 2008. "J'avais dit au maire, Claude Saunier, que j'intégrerais l'équipe s'il y avait au moins 30 % d'élues. Il était d'accord. Pour concrétiser nos espoirs d'émancipation féminine, il fallait un cadre politique. Promouvoir des femmes en politique n'a pas posé de problème énorme dans notre département, en avance là-dessus. Les militants réclamaient qu'on envoie des candidates aux élections législatives et sénatoriales. La société civile est parfois plus avancée que la classe politique". Pour Danielle Bousquet, les jeunes ne sont pas tous progressistes. "Certains considèrent que la parité les éloigne du pouvoir. C'est pourquoi, il faut des contraintes. Si les lois sur l'égalité professionnelle n'avancent pas, c'est faute de sanctions".

De 1997 à 2012, elle sera élue députée. Trois mandats dont une année en tant que vice-présidente de l'Assem-

blée Nationale. Commence alors un travail de longue haleine sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Membre de la délégation parlementaire aux droits des femmes, elle ne cessera de se battre pour cette cause. Elle est rapporteure de la loi de décembre 2000 relative à la contraception d'urgence et de la loi de juillet 2001 relative à l'IVG, qui impose aussi trois séances annuelles d'information et d'éducation sexuelle dans les collèges et les lycées. "Une partie de la loi peu appliquée, déplore Danielle Bousquet. Or, l'éducation sexuelle au collège et au lycée est à revoir. Quelles représentations de la sexualité peuvent avoir les jeunes garçons quand la pornographie est souvent leur seule approche ? L'image que la société donne de la femme à travers la publicité n'arrange rien". Quant au vocabulaire utilisé, il doit évoluer. "Ainsi le titre 'santé sexuelle et reproductive' des femmes est devenu 'santé des femmes et droits sexuels et reproductifs'. Une manière de changer le regard sur ces sujets touchant au genre".

La députée présidera la Mission d'information sur la prostitution et la Mission d'évaluation de la politique

Le Haut Conseil à l'égalité, présidé par Danielle Bousquet, sera totalement paritaire.

de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes ; celle-ci débouchera sur une loi protégeant les victimes de violences et de harcèlement au sein du couple.

Difficile d'être exhaustif sur son parcours. Sa nomination au Haut Conseil

vient couronner une vie d'engagement. "Dans cette instance, où je suis

bénévole, on trouve des spécialistes, des hauts fonctionnaires, des élus, la société civile. Ce sera un lieu d'expertise et de préconisations y compris au plan européen. Les questions concernant les femmes doivent imprégner nos politiques et l'esprit des citoyens. La France a de bons textes législatifs mais la distorsion est grande avec la réalité. Une chose est sûre, le gros chantier c'est d'éradiquer les stéréotypes sexistes".

Joëlle Robin

(*) MLAC : Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception.

interview - interview

“Je suis résolument dans la recherche d’actions, d’innovations, avec la volonté de sortir des difficultés en donnant au Département les moyens d’agir”.



Photos, Thierry Jeandot
Propos recueillis par Bernard Bossard

Budget 2013. Entretien avec Claudy Lebreton

“Nous maintenons *le cap*”

La crise qui touche et inquiète nos concitoyens, affecte également les ressources du Département. Pour autant, les actions inscrites au budget 2013 traduisent la poursuite d’un choix politique placé sous le signe de la solidarité envers les plus fragiles, la cohésion sociale, l’avenir des jeunes et l’aménagement du territoire. Claudy Lebreton, président du Département, s’en explique.

Comment définiriez-vous ce budget ?

■ Nous abordons notre cinquième budget depuis la crise financière de 2008 avec des perspectives de solutions pérennes pour les années 2014 et 2015; j’y travaille. Il y a des tendances lourdes, une crise économique et sociale, des événements que l’on subit, mais nous maintenons le cap, dans un contexte de gravité. Pour reprendre les mots de François Hollande, “Ce temps de crises préfigure l’avènement d’un nouveau monde”. Voilà pourquoi je suis résolument dans la recherche d’actions, d’innovations, avec la volonté de sortir des difficultés en donnant au Département les moyens d’agir, de répondre aux grands enjeux que sont le renforcement d’un service public de proximité, l’emploi et la cohésion

sociale, l’éducation et la jeunesse, la ruralité et l’aménagement numérique.

La crise est là, qui affecte les Français. Qu’en est-il en Côtes d’Armor ?

■ En Côtes d’Armor, le chômage a augmenté de 10,6 % en 2012, contre 13,4 % en Bretagne et, même si le taux de chômage est d’un peu plus de 8 % dans notre département, contre une moyenne nationale de 10 %, je partage les inquiétudes des Costarmoricains. Une satisfaction: parmi les quatre départements bretons, c’est en Côtes d’Armor que la progression est la plus faible. Un autre indicateur très important, ce sont les défaillances d’entreprises. Elles ont progressé en 2012 de 2,7 % en France, alors





■ ■ ■ Budget 2013. Entretien avec Claudy Lebreton
 “Nous maintenons le cap”

“Affirmer nos politiques publiques”

qu’elles ont reculé de 2,3 % en Bretagne et de 5,9 % en Côtes d’Armor (*), nous faisons mieux que nos voisins.

Nous ne sommes pas dans le cas de ces territoires très affectés par la crise de l’automobile ou de la sidérurgie. Il est encourageant de voir qu’aujourd’hui, avec plus de 591 000 habitants, nous affichons une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale, avec l’installation de milliers de jeunes ménages actifs... preuve que notre département est dynamique et attractif.

Comment êtes-vous parvenu à boucler ce budget ?

■ Nous avons fait le choix d’affirmer nos politiques publiques, tout en sachant que nous sommes dans une année de transition puisque, avec la nouvelle loi de décentralisation, nous aurons en 2014 un nouveau Conseil départemental, avec un véritable “nouveau budget” qui sera le fruit de cinq années de labeur.

Dans l’immédiat, il faut souligner que nous franchissons pour la première fois la barre des 600 M€ : soit 12,6 M€ de plus qu’en 2012. Cela veut dire 600,6 M€ de recettes, alors même que les dotations que nous verse l’État sont gelées (157,9 M€) et que nos dépenses de solidarités augmentent de 9,1 M€.

Pour les trois allocations que sont l’Apa, pour les personnes âgées, le RSA pour les familles et la PCH pour les personnes en situation de handicap, nous mobilisons 71 M€ sur nos propres ressources. Ce qui représente

un véritable “manque à gagner” que nous aurions pu consacrer à l’investissement par exemple.

Nous avons réalisé des économies sur tout : économies d’énergies grâce aux travaux réalisés dans les bâtiments départementaux et les collèges ; abandon de certaines de nos politiques dont l’utilité n’était plus démontrée... Et, il faut le souligner, l’évolution de notre masse salariale est contenue, ainsi que les financements sociaux.

Quelle incidence fiscale pour les Costarmoricains ?

■ Le seul impôt que nous prélevons sur les ménages est la taxe sur le foncier bâti, qui représente 17 % de nos recettes. Nous l’augmentons de 2 %, soit 0,1 % de plus que l’inflation, pour la jeunesse et nos aînés. À propos de cet impôt, je rappelle qu’il est acquitté à 75 % par les ménages, dont 34 % sont exonérés, et pour 25 % par les entreprises.

Faire des économies, c’est se recentrer sur les seules compétences obligatoires du Département, ne plus financer le développement économique, le sport, la culture ?

■ Bien sûr que non, mais entendons-nous bien : avant, le Département

intervenant partout, dans tous les domaines, parce qu’il avait des recettes plus dynamiques, dont la taxe professionnelle. Ce sera moins vrai à l’avenir.

Alors bien sûr, si nous nous recentrons sur nos compétences, le tour en serait vite fait : le social, nos ports et nos routes, les collèges, les transports interurbains, la

“Sur le front des solidarités, nous sommes au rendez-vous”.

sécurité civile, la lecture publique et les Archives départementales... Et on arrêterait les autres compétences que sont l’économie, la culture, le sport, la jeunesse... À ce compte-là, nous réaliserions 25 à 30 M€ d’économies. C’est de notre choix qu’ils participent aussi du développement et de la cohésion sociale.

Pour autant, dans la perspective de la nouvelle décentralisation, qui doit clarifier les compétences de chaque collectivité dès 2014, il y a sans doute des domaines dans lesquels nous n’interviendrons plus l’an prochain. Cela nous permettra de retrouver des marges pour investir plus.

Mais cela ne doit pas nous empêcher de mettre à profit cette année de transition pour mobiliser tous les acteurs de l’action publique - communes, intercommunalités, Départements, Région, État - pour fonder de nouveaux partenariats plus innovants et plus économes.

Parlons maintenant des dépenses, avec le social, le “cœur de métier” du Département...

■ Le Département est en première ligne pour intervenir en direction des plus fragiles. Nous consacrons 256,66 M€, soit plus de la moitié de notre budget de fonctionnement, à ces actions : le RSA que perçoivent 11 440 ménages ; l’Apa que nous



versons à 15 000 personnes âgées ; la Prestation de compensation dont bénéficient 2 000 personnes handicapées ; la protection de l’enfance et de la famille, qui concerne 9 000 enfants et 5 000 familles en grande difficulté... À tout cela, j’ajouterai le Fonds de solidarité logement, qui aide 9 000 foyers à se maintenir dans leur logement. Sur le front des solidarités, nous sommes au rendez-vous et nous sommes un rempart face à la crise sociale.

Comment agir sur le terrain de l’emploi ?

■ Mon objectif, c’est de bien assurer le fonctionnement du service public départemental, tout en recherchant des marges qui nous permettent d’investir. Car c’est

interview - interview - interview - interview

l'investissement qui fait vivre l'économie, travailler nos entreprises, qui préserve l'emploi.

Le Département génère environ 12 500 emplois directs ou indirects.

En plus de nos 3 300 agents, nos politiques sociales ont permis de créer 7 500 emplois, essentiellement dans les services à la personne. À cela, il faut ajouter les emplois induits par nos investissements, 87 M€ cette année, qui font travailler les entreprises locales. Je ne citerai que les 18 M€ de travaux dans nos collèges, ou encore les 17 M€ pour notre réseau routier, dont 6,5 M€ pour la rocade de déplacements briochine, sans oublier le logement social.

Et nous apportons cette année 8,7 M€ de subventions aux collectivités pour leur permettre de boucler leurs investissements : écoles, voirie, assainissement, etc. Là aussi, cela représente des centaines d'emplois locaux non délocalisables.

Enfin, l'emploi, ce sont bien sûr, aussi, nos politiques d'accompagnement vers l'insertion, et nos aides à la création d'entreprises. L'aide Créarmor, par exemple, a permis ces dernières années la création de plusieurs centaines d'emplois. Nous consacrons plus de 77 M€ à nos politiques directes pour le développement économique, l'emploi, l'insertion et la cohésion sociale.

Quelle place pour les jeunes dans ces actions ?

Elle est prépondérante. Prenons par exemple le service public départemental. Nous augmentons le nombre d'apprentis accueillis au sein de nos services - ils seront bientôt 50 - ; nous engageons 30 emplois d'avenir et nous aurons recours, dès que le dispositif sera opérationnel, aux contrats de génération, qui permettront à des personnels proches de la retraite de transmettre à des jeunes leur savoir-faire. Nous allons également faire appel à des jeunes volontaires en service civique. Enfin, lorsque nous recrutons des agents titulaires des concours de la fonction publique, les jeunes ne sont pas oubliés.

Plus globalement, à travers l'ensemble de nos politiques de solidarités, d'éducation, d'aides aux études, d'insertion, de financement d'emplois associatifs, nous consacrons des dizaines de millions d'euros à la jeunesse.

Enfin, nous avons décidé de consacrer 6 M€ supplémentaires sur cinq ans à des actions novatrices. Par exemple, nous allons expérimenter cette année le "Passport pour l'engagement" : il s'agit d'encourager, sous forme d'une bourse,

l'engagement citoyen de jeunes qui s'investissent bénévolement au sein d'associations dans des actions de solidarité, d'animation culturelle ou sportive... cette bourse leur permettra par exemple de financer leur permis de conduire, une formation Bafa, etc.

En quoi la ruralité est-elle un atout pour les Côtes d'Armor ?

Je parlerais plutôt de "nouvelle ruralité". La progression de notre démographie montre bien que les contours des bassins de vie autour des grandes villes se sont considérablement élargis. L'Est des Côtes d'Armor est entré dans la "troisième couronne" de Rennes, et les salariés de l'agglomération briochine n'hésitent plus à choisir de vivre autour de Quintin, Plélo, voire plus loin. La ville est de plus en plus un lieu de travail, de relations économiques et commerciales. Aussi, lorsque l'on a la chance d'avoir un territoire à dominante rurale,

avec un maillage de petites villes à taille humaine, il nous faut préserver cette identité, par notre politique d'aménagement du territoire, de déploiement de services de proximité, de desserte numérique...

Le numérique, parlons-en. C'est aussi un enjeu majeur...

Le numérique va impacter notre vie, on le voit déjà. Le Département a déjà investi plus de 30 M€ pour la desserte de notre territoire en haut débit, et nous avons déployé un réseau de 1 000 km de fibre optique. Nous poursuivons aujourd'hui cette politique d'investissements, aux côtés des collectivités, dans le cadre du Schéma régional "Bretagne très haut débit".

Par ailleurs, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires, m'a chargé, en tant que président de l'Assemblée des Départements de France, d'établir un rapport sur les territoires numériques de demain. Je dois lui faire des recommandations pour une diffusion plus rapide, juste et équitable des usages numériques. Car c'est bien une révolution des usages qui se dessine et qui va profondément modifier nos comportements. Nos concitoyens pourront effectuer en ligne leurs démarches administratives, gérer leur entreprise, travailler à distance...

De nouveaux métiers vont voir le jour et le numérique va investir tous les secteurs d'activités et de services, publics et privés. Mais gare à la précarité numérique, il faut que tous y aient également accès.

Une chose est sûre : le Département et les

collectivités doivent accompagner l'innovation dans ce domaine, car le numérique est à la fois porteur d'emplois et générateur d'économies pour les services publics que nous gérons.

Et demain ? Qu'attendez-vous de la nouvelle loi de décentralisation que le Parlement doit adopter fin 2013 ?

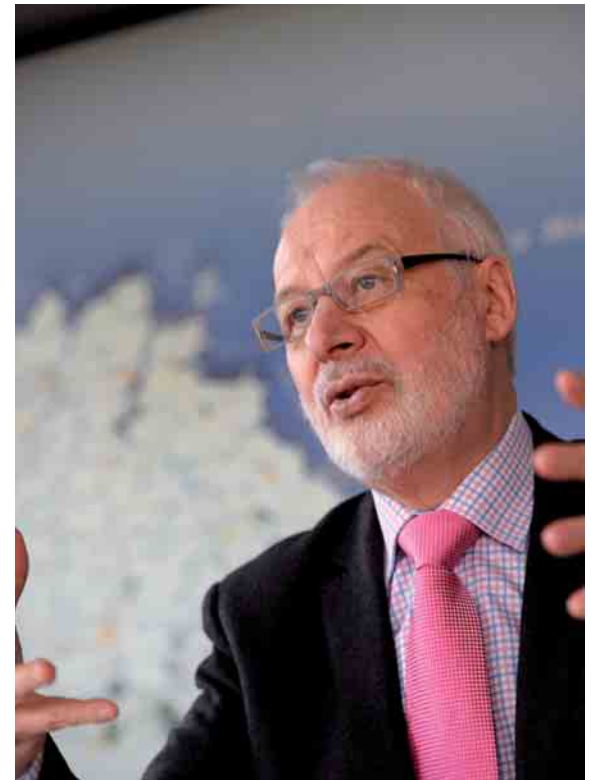
J'en attends deux réponses essentielles. La première, c'est la clarification des compétences de chaque collectivité et de l'État, notamment en matière de développement économique et d'emploi. Cette loi doit définir le rôle de chacun, mettre chacun devant ses responsabilités. Deuxième point, j'en attends un renforcement de la démocratie locale : une démocratie locale renforcée, c'est un service public de proximité plus efficace. Si la décentralisation répond à ces deux points, ce sera incontestablement un progrès pour notre pays. ■

(*) Étude publiée par le cabinet Altares le 24 janvier 2013, consultable sur altares.fr



> Interview de Claudy Lebreton

"Le Département et les collectivités doivent accompagner le développement du numérique, qui va bouleverser notre vie."





Rédaction : Bernard Bossard.
Photos : Thierry Jeandot

L'assemblée départementale adopte son budget pour 2013

600,6 M€, au service des Costarmoricains

Le 8 février, les élus ont adopté le budget 2013 du Département. Un budget qui permet de faire face à la hausse des dépenses sociales, et de poursuivre la modernisation des services publics de proximité. Également au programme: l'éducation et la jeunesse, le développement économique et l'emploi, et l'aménagement du territoire. Retour sur les débats et les points essentiels.

"Garder confiance"



Christian Coail (GU, Callac).

En clôture des débats, Christian Coail (Callac-GU), vice-président du Département en charge des Finances, a présenté aux élus la délibération concernant le vote du budget primitif 2013. "Dans le climat économique et social anxiogène que nous connaissons, il nous faut garder confiance face à l'avenir. C'est un budget difficile mais offensif sur le plan social et économique. Si nous avons des incertitudes, nous avons aussi des certitudes. Nous demeurons le premier employeur du département et, surtout, le premier investisseur public, avec 87 M€ d'investissements, sans oublier les investissements indirects, notamment les 7,3 M€ attribués aux communes et intercommunalités. Enfin, nous assumons pleinement notre rôle majeur en matière de politiques sociales en direction des Costarmoricains les plus fragilisés, avec 256,6 M€, soit plus de la moitié de notre budget de fonctionnement".

Les 40 élus du groupe de la Gauche unie ont voté pour; les 11 élus du groupe du Centre et de la droite républicaine ont voté contre; Gérard Huet, non inscrit, s'est abstenu.

Isabelle Nicolas, présidente du groupe de la Gauche unie "Un budget offensif et cohérent"

"Pour l'emploi et la cohésion sociale, il y a l'investissement qui fait travailler nos entreprises, mais il y a aussi des actions qui se voient moins : au sein de nos services, nous accueillerons cette année 30 contrats d'avenir, 50 apprentis, des jeunes en service civique... sans oublier notre politique d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi pour les jeunes et les allocataires du RSA. Et, lorsque nous accompagnons les entreprises, les associations, lorsque nous aidons les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées, nous agissons pour la cohésion sociale, tout en générant des milliers d'emplois. Nous sommes également au rendez-vous de la jeunesse avec nos col-

lèges et une nouvelle politique forte et offensive pour la jeunesse. N'oublions pas non plus nos politiques volontaristes permettant l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive et à la culture; c'est aussi cela, la cohésion sociale. Concernant deux autres priorités de notre mandature, la ruralité et le développement du numérique, elles sont étroitement liées. Les Côtes d'Armor peuvent être à la fois un département numérique, un département rural, et un département maritime, c'est notre identité. Enfin, en cette période de crise, j'insisterai sur nos services publics de proximité. Aujourd'hui, plus que jamais, nous pensons notre action en termes d'efficacité, de service rendu et de durabilité, dans



Isabelle Nicolas (GU, Tréguier).

un contexte budgétaire qui nous invite à changer, non pas d'objectifs, mais de moyens pour y parvenir. Notre groupe apporte tout son soutien à ce budget".

Alain Cadec, président du groupe du Centre et de la droite républicaine "Non au sous-investissement"

"Monsieur le président, au cours de cette session, il a été beaucoup question d'emploi et d'économie... Or, l'accompagnement du Département aux filières économiques baisse de 18 % par rapport à 2012... Je ne suis pas certain que ce soit le bon signal pour favoriser la création d'emplois. Et ce n'est pas en favorisant les emplois aidés que vous parviendrez à juguler la hausse de plus de 10 % du chômage en Côtes d'Armor en 2012... Il vous faudra plus que quelques dizaines d'emplois d'avenir pour procurer une activité aux 3 650 jeunes Costarmoricains actuellement sans emploi. En tant que président de l'Assemblée des Départements de France, vous exigez du

gouvernement que soit assuré dès 2014 un financement pérenne de l'Apa (personnes âgées), de la Prestation de compensation du handicap et du RSA. Dans le même temps, les réductions de dotations de l'État aux collectivités pourraient atteindre 1,5 milliard d'euros en 2014 et 3 milliards en 2015... Qu'allez-vous faire, monsieur le président? Quant à la réforme des rythmes scolaires, quel en sera le coût pour le Département? En matière d'investissements, ces derniers ont reculé de 38 M€ depuis 2009, alors même que vous dites vouloir 'réinvestir le champ des travaux publics'... nous ne pouvons cautionner votre politique de sous-investissement, pas plus que votre politique de durcissement de la



Alain Cadec (CDR, Saint-Brieuc Nord).

pression fiscale sur les Costarmoricains. Ce sont là deux bonnes raisons pour justifier notre vote d'opposition à ce budget".

134 M€ aux services publics de proximité

Vincent Le Meaux (Pontrioux-GU), vice-président en charge du Service public, présente un budget qui *“traduit par les actes notre volonté de poursuivre la mise en œuvre de nos priorités, tout en nous attachant à maîtriser nos dépenses de fonctionnement, notamment nos frais de personnels, dans un dialogue social constant”*. Ainsi,

l'évolution de la masse salariale des 3 300 agents du Département (88,5 M€) est contenue à + 1%. Deux exemples - parmi d'autres - illustrent les efforts d'économies : la mise en service de logiciels libres au sein des services génère une économie de 200 000 €, et le budget information-communication est en baisse de 11,8 % (3^e année consécutive de baisse).

Le Département est par ailleurs en train de recruter 30 jeunes Emplois d'avenir, accueille 50 apprentis et privilégie le recrutement de jeunes diplômés au sein de ses services.

En réponse à Michel Vaspert (Dinan-Est-CDR), qui s'inquiète de la hausse de 2 M€ pour le patrimoine immobilier du Département, Vincent Le Meaux précise que plus de 7 M€ sont consacrés notamment à la construction de la Maison du Département (MDD) de Lannion, aux MDD de Loudéac-Rostrenen (ouverture ce mois-ci) et de Dinan, et à la modernisation du Laboratoire de développement et d'analyses (LDA : 1,8 M€).

Enfin, la contribution du Département au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), s'élève à 21,6 M€ (+ 423 000 €), soit près de 56 % du budget du SDIS (39,2 %), le reste étant financé par les collectivités locales.



Michel Vaspert (CDR, Dinan-Est).



Vincent Le Meaux (GU, Pontrioux).

17,4 M€ pour le développement économique et l'emploi



Monique le Clézio (GU, Mûr-de-Bretagne).

Au-delà des 12 500 emplois générés directement ou indirectement par les politiques départementales (action sociale, investissement public, etc.), le Département apporte un soutien direct de 6,9 M€ aux filières économiques : 2,3 M€ aux entreprises ; 550 000 € à l'artisanat et au commerce ; 1,7 M€ au tourisme ; 2,4 M€ à l'agriculture. Un budget de 11,5 M€ est par ailleurs consacré à l'emploi : 3,3 M€ pour l'insertion par l'activité économique ; 3,2 M€ pour les aides à l'emploi ; 560 000 € pour la formation professionnelle ; 2,2 M€ pour la promotion et l'animation économiques ; 3,2 M€ pour financer 395 emplois associatifs locaux.

Pour Monique Le Clézio, 1^{re} vice-présidente du Département, *“Il faut souligner l'importance du travail en réseau avec nos partenaires – associations d'insertion, Agence départementale de développement économique, Chambre de métiers, Chambre de commerce et d'industrie... et rappeler que nous sommes là dans une démarche volontariste, au-delà de nos compétences obligatoires”*.

256,6 M€ pour les politiques sociales et l'insertion

Les politiques sociales représentent la plus grosse part du budget départemental, à travers les trois allocations que sont l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie), pour les personnes âgées (64,8 M€), la PCH (Prestation de compensation du handicap), en direction des personnes handicapées (20,5 M€) et le Revenu de solidarité active (RSA), versé aux personnes éloignées de l'emploi (47 M€). À ces chiffres, on ajoutera 54,5 M€ d'aides sociales à l'hébergement des personnes âgées et handicapées. Gérard Bertrand (Caulnes-CDR) interroge : *“Pourquoi l'aide sociale à l'hébergement a-t-elle baissé pour les personnes âgées?”*. Réponse de Marie-Christine Cléret (Lamballe-GU), vice-présidente en charge de la Solidarité pour l'autonomie : *“Parce que les demandes diminuent, mais nous ne réduisons en aucun cas nos aides aux personnes qui y ont droit”*. Concernant le RSA, Philippe Meslay (Plancoët-GU), vice-président en charge de l'Insertion précise : *“Avec 11 439 allocataires, nous enre-*

gistrons une hausse de 2,46 % en 2012. Par ailleurs, nous allouons près de 2 M€ de subventions aux employeurs, publics ou privés, employant 1 070 allocataires du RSA en contrats aidés. Et nous consacrons 300 000 € à l'aide sociale en direction des agriculteurs en difficulté”.

Une autre politique, souvent mal connue, est la protection de l'enfance et de la famille, qui mobilise pourtant près de 62 M€. Alain Guéguen (Rostrenen-GU), vice-président en charge de l'Enfance et de la Famille, rappelle que *“Nos actions, qui privilégient la préven-*

tion, concernent près de 3 200 enfants accompagnés par nos services, dont 1 550 sont placés en familles d'accueil chez les 650 assistants familiaux salariés par le Département”. Cette politique englobe par ailleurs un grand nombre de dispositifs : Protection maternelle et infantile (PMI), soutiens financiers aux familles en difficulté, actions de prévention spécialisée, aides à l'insertion sociale des moins de 25 ans, etc.



Alain Guéguen (GU, Rostrenen).



Marie-Christine Cléret (GU, Lamballe).

■ ■ ■ L'assemblée départementale adopte son budget pour 2013
600,6 M€, au service des Costarmoricains

80,3 M€ aux projets de territoires, aux déplacements et au numérique

Culture, sports: 14,7 M€



Christine Orain (GU, Ploufragan).

Christine Orain (Ploufragan, GU), vice-présidente en charge des Sports, propose de mobiliser un budget de 4,8 M€ exclusivement consacré au sport amateur, avec une attention particulière portée aux femmes (lire p. 11 à 15), aux scolaires, aux personnes handicapées et aux familles en difficulté. Quant à la politique d'accès à la culture pour tous, elle mobilise 9,6 M€. Pour Charles Josselin (Ploubalay-GU), vice-président en charge de la Culture: "Même en ces temps de crise, la culture n'est pas une variable d'ajustement".

Jeunesse, des actions innovantes.

À travers l'ensemble de ses politiques (action sociale, prévention, insertion, contrats d'avenir, aides aux associations, etc.), le Département consacre plus de 18 M€ aux jeunes. Une somme à laquelle il faut ajouter les 2,15 M€ alloués à des actions plus ciblées, notamment l'expérimentation d'un Passeport-Engagement, permettant à des jeunes fortement investis dans le bénévolat associatif de bénéficier d'une bourse de 2 000 €. Le Département s'engage à consacrer sur cinq ans 6 M€ à des actions novatrices. Nous y consacrerons un reportage dans notre prochain numéro.

GU: Gauche unie
CDR: Centre et droite républicaine



> Le web-documentaire de présentation du budget

Ce chapitre regroupe quatre grandes politiques: les infrastructures et les déplacements (64,7 M€); les projets de territoires (11 M€); l'aménagement numérique (1,5 M€); et la mer et le littoral (3 M€). Concernant les travaux routiers, Yves-Jean Le Coqû (Châtelaudren-CDR) observe que l'on est passé de 30 M€ de travaux routiers en 2007 à 9 M€ cette année pour la maintenance et la modernisation des routes départementales: "N'atteignons-nous pas un seuil critique en matière de sécurité?". Michel Brémont (Saint-Brieuc-Ouest-GU), vice-président en charge des Transports répond: "Certes, les crédits diminuent, mais pas au détriment de la sécurité. Depuis 2010, nous observons une baisse sensible des accidents corporels et le nombre de tués, 39 personnes, bien que ce soit toujours trop, est resté le même. Aujourd'hui, nous réduisons nos coûts pour une même qualité de chaussée grâce à des enduits performants, beaucoup moins chers que l'enrobé". Côté investissements, le Département consacre 6,4 M€ à la rocade de

déplacements briochine, axe d'intérêt départemental, et participe à hauteur de 1 M€ à la modernisation des routes nationales. Le plus gros budget est celui consacré au réseau interurbain Tibus et aux transports scolaires: près de 28 M€ avec, malgré l'augmentation des coûts pour le Département, des tarifs inchangés pour les usagers. Pour le TGV, 7,6 M€ sont affectés à l'aménagement du tronçon Le Mans-Rennes, qui écourtera de 37 minutes le trajet entre Paris et les Côtes d'Armor.



Yves-Jean Le Coqû (CDR, Châtelaudren).

Dans le cadre des Contrats de territoires (50 M€ sur la période 2010-2015), le Département vote 7,3 M€ de subventions d'investissements au bénéfice des communes et intercommunalités. Pour l'aménagement numérique, le Département mobilise plus de 1,2 M€ dans le cadre du schéma régional Bretagne très haut débit (1^{re} phase 2013-2017), qui associe les intercommunalités, les autres Départements bretons et la Région. Acteur majeur de ce schéma, le Département affirme sa priorité pour la desserte des zones rurales. ■



Michel Brémont (GU, Saint-Brieuc-Ouest).

32,5 M€ pour les collèges

Cette délibération, à l'instar de la grande majorité des autres points abordés lors de cette session, a recueilli l'unanimité des votes de l'assemblée. Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissements dans ses 47 collèges publics (PPIC), qui représente un budget de 200 M€ sur la période 2010-2018, le Département affecte cette année 18 M€ à des travaux, souvent lourds, pour

offrir aux collégiens des établissements durables (confort, maîtrise des consommations d'énergie, nouveaux bâtiments anticipant les normes environnementales). "L'enjeu est aussi de répondre à notre dynamique démographique. Nous avons gagné 2 000 collégiens supplémentaires depuis 2007, et cette tendance se poursuit au rythme d'environ 450 élèves par an", précise Gérard Le Caër (Bégard-GU), vice-président en charge de l'Éducation.

Régine Angée (Merdrignac-CDR) se réjouit que "Le PPIC ait atteint son rythme de croisière, et je me félicite de la prochaine reconstruction du collège de Merdrignac. Par ailleurs, la convention récemment signée entre le Département et la Direction de l'enseignement catholique est une reconnaissance de la mission de service public assurée par les 32 établissements privés du département (lire p 8)". Les dotations aux établissements privés s'élèvent à 5,3 M€. Au-delà des investissements, "qui font travailler essentiellement les entreprises locales", souligne Gérard Le Caër, le Département consacre 7,5 M€ aux équipements numériques, au fonctionnement et à l'entretien de ses collèges. Par ailleurs, les bourses allouées aux familles en difficulté, qui sont passées de 86 € à 200 € par élève en 2010, bénéficieront cette année à plus de 3 500 collégiens (dans le public, comme dans le privé). ■



Gérard Le Caër (GU, Bégard).



Régine Angée (CDR, Merdrignac).

Rencontre avec un agent départemental

Nathalie Delsaut dessinatrice en bâtiment

Nathalie Delsaut, 46 ans, est dessinatrice en bâtiment au Conseil général. Sa mission : réaliser les plans préalables aux travaux dans les collèges et les bâtiments départementaux. Rencontre.

Sur le bureau de Nathalie Delsaut, des plans de réaménagement d'un bureau dans un bâtiment du Conseil général. La dessinatrice en bâtiment a imaginé trois possibilités qu'elle va ensuite soumettre aux techniciens de son service. Tout a été pris en compte : la circulation des personnels dans le bureau, la fonctionnalité de l'aménagement et la faisabilité technique et financière des différentes options. *"C'est un métier dans lequel il faut être minutieux, très précis. Il faut aller vers la simplicité et savoir visualiser dans l'espace"*, nous explique Nathalie, qui utilise la langue des signes pour nous parler, avec en guise d'interprète, David Thomas, l'un de ses collègues, lui aussi dessinateur en bâtiment.

Car Nathalie est sourde profonde de naissance. Après avoir suivi sa scolarité jusqu'à la troisième au centre Jacques-Cartier de Saint-Brieuc, elle est partie à Albi faire un BEP de dessinatrice, dans un établissement où les cours étaient donnés en langue des signes. *"Les formations proposées au centre Jacques-Cartier ne me convenaient pas. J'ai donc opté pour Albi, le seul centre en France à avoir cette formation à l'époque"*, se souvient cette mère de trois enfants, qui a développé très jeune une grande habileté de ses mains et un sens aigu de l'observation. *"J'aime le dessin, le bri-*

colage, la photo. Ce sont des facultés que j'ai développées en compensation du handicap".

Son métier, elle l'a démarré en 1989. D'abord à la Direction départementale de l'équipement. *"Je m'occupais de la voirie, je faisais des relevés topographiques, etc. C'était difficile, car cela ne correspondait pas forcément à ma formation"*.

Puis, en octobre 2003, elle entre au service des bâtiments départementaux du Conseil général. *"Ce que je fais aujourd'hui correspond bien à ma formation"*, dit-elle.

Ses missions consistent à mettre des plans à jour après travaux, ainsi qu'à réaliser des plans avant travaux pour les collèges et les bâtiments départementaux, en lien avec les techniciens du service. Ce sont des travaux de réhabilitation, des réaménagements de locaux, des mises aux normes pour l'accès aux personnes handicapées, des

agrandissements, etc. Les dessinateurs en bâtiment du Conseil général n'interviennent pas lorsque le projet est confié à un architecte, ce qui est le cas dans des opérations d'envergure comme la réhabilitation du collège Anatole-Le-Braz à Saint-Brieuc, ou la construction du collège neuf de Plouagat.

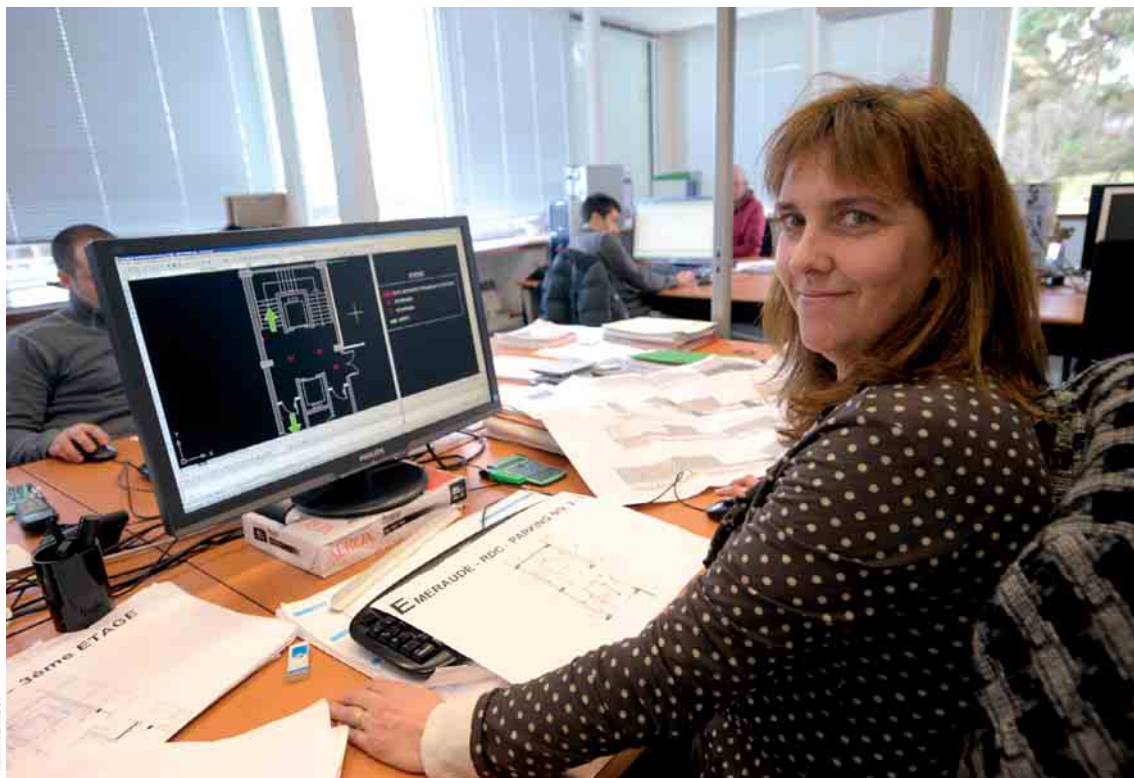
"J'aime le dessin, le bricolage et la photo"

En ce moment, Nathalie travaille sur le collège de Plestin-les-Grèves, après celui de Beaufeuillage à Saint-Brieuc. Souvent, sa mission consiste à aller dans un premier temps faire des relevés sur le terrain, lorsque les plans font défaut. Intervient ensuite la phase du dessin, laquelle a bien changé, grâce au développement de l'informatique. *"C'est beaucoup plus facile aujourd'hui, reconnaît-elle. Si on fait une erreur, on peut l'effacer sans difficulté"*.

"C'est un métier dans lequel il faut être minutieux, très précis. Il faut aller vers la simplicité et savoir visualiser dans l'espace", explique Nathalie Delsaut.

Membre d'une équipe de cinq personnes, elle a parfaitement réussi à trouver sa place. Bien entendu, cela n'est pas toujours facile, surtout quand plusieurs personnes s'expriment en même temps. Mais elle sait qu'elle peut compter sur la présence de David, son "binôme sourd" pour faire le relais en langue des signes. À souligner que ses collègues ont fait la démarche de suivre une formation en langue des signes. Sur la fiche de poste du dernier entré, Benjamin, cette formation est même proposée. ■

Laurent Le Baut



THÉRY JEANDOT



Les féministes dans notre département

L'histoire avec elles

Faire la part belle aux femmes dans le magazine contribuera peut-être à faire évoluer notre regard. Brosser un tableau de celles qui ont marqué notre département depuis un siècle, résistantes, militantes, écrivaines ou artistes, leur rend hommage. Souhaitons qu'elles aient raison demain de ce qui freine le changement du statut de toutes les femmes.

Les Costarmoricaines ne sont pas les dernières à s'être battues et à se battre encore pour être reconnues à l'égal des hommes. On sent les premiers frémissements à la fin du XIX^e, à travers deux personnes cherchant à faire avancer des idées. Marie Le Gac-Salonne (1878-1974) et Jeanne Malivel (1895-1926) sont deux précurseuses qui ont beaucoup fait pour la cause des femmes, chacune à sa manière.

Marie, sans s'afficher, participa à des réunions de Françaises et d'Européennes à l'avant-garde du courant féministe. *"La cause des femmes est celle des hommes"*, disait-elle alors. Et un de ses amis d'ajouter: *"L'homme s'est donné comme législateur un mol oreiller et n'a nullement envie de le partager avec sa compagne"*. Longtemps, les femmes ne furent pas jugées aptes à comprendre la chose publique et politique. Rappelons que le premier groupe de féministes organisées est né en Grande-Bretagne en 1903, lorsque les suffragettes se battaient pour le droit de vote. En France, elles n'useront de ce droit qu'en 1945.

Jeanne Malivel, soutenue par sa famille, put quitter Loudéac pour poursuivre des études aux Beaux-Arts de Paris et y parfaire sa formation en arts plastiques. Ces deux femmes, issues de milieux bourgeois, ne remettaient pas en cause leur condition. Et la population n'était pas au fait de leurs activités. Marie Le Gac-Salonne, en parallèle, œuvrait dans des associations de charité et donnait du temps à la bibliothèque municipale. Notons toutefois qu'elle éleva et éduqua elle-même ses filles, très librement.

À Paris, dès le XVIII^e siècle, des salons littéraires initiés par des femmes de la noblesse se multiplient; rien de comparable dans les manoirs bretons. On cite quelques personnes singulières de toutes origines: Marie-Angélique Duchemin (1772-1859), veuve Brûlon de Dinan, devint femme soldat. Celle qui fut

la première femme à recevoir la Légion d'honneur se battit dans les armées de la Révolution.

La très anticonformiste Véfa de Saint-Pierre (1872-1967), de Pléguen, fut surnommée l'amazone bretonne car elle aimait la chasse. Écrivaine attachée à la culture bretonne, elle sera aussi journaliste, reporter et voyagea à travers le monde. Marc'harit Fulup (1837-1909), de Pluzunet à l'inhumation de laquelle assistèrent Anatole Le Braz, Charles Le Goffic et Théodore Botrel, s'illustra comme collecteuse et conteuse. Dans son sillage, Anjela Duval (1905-1981), paysanne modeste et étonnante du Vieux-Marché, laissa de nombreux poèmes.

**Liberté,
égalité,
parité**

8 mars 1982, trente déjà ans

En Côtes-du-Nord, on ne trouve pas d'Olympe de Gouges (1748-1793) ni de Louise Michel (1830-1905). *"Une femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir celui de monter à la tribune"*, disait la première qui fut guillotinée. Quant à Louise Michel, figure majeure de la Commune de Paris, elle fut déportée dix ans en Nouvelle-Calédonie. Mais Séraphine Rabardel (1881-1972), de Saint-Barnabé, reprit le flambeau; cette institutrice milita à l'Union française pour le suffrage des femmes avec Marie Le Gac-Salonne. *"Notre groupe, malgré l'hostilité des antiféministes, a réussi à sortir de ses langages et à manifester sa vitalité... Nous sommes un comité d'études et d'actions féministes. Dans le milieu plus étroit où nous vivons, chacune de nous se doit de faire une propagande intensive"*

THÉRY JEANDOT

L'association la Marche mondiale des femmes organise des marches dans différents pays chaque année.



"Une société juste passe par

pour la diffusion des idées féministes et de l'égalité des sexes... La femme, même croyante et pratiquante, s'émancipe fort bien pour les questions matérielles de la domination du prêtre. Je suis sûre que la majorité des institutrices est féministe (sinon suffragiste)... La crainte du ridicule empêche un grand nombre de camarades de venir à nous et d'affirmer leurs convictions...", est-il rapporté dans le Maitron, dictionnaire du mouvement ouvrier.

Les Côtes-du-Nord étant un département agricole, il n'y eut pas de conflit ouvrier comme celui des "penn sardines" à Douarnenez en 1924. Ces femmes, qui travaillaient dans une conserverie de poisson, firent grève six semaines pour améliorer leurs pénibles conditions de travail et de vie. Les femmes accomplissaient les travaux les plus ingrats et étaient moins rémunérées que les hommes. Cette remarque vaut toujours aujourd'hui puisque les différences de salaires entre sexes, à travail égal, atteignent parfois 30 % en défaveur des femmes.

La Première Guerre mondiale mit les femmes sur le devant de la scène. Elles assurèrent les travaux des champs, pendant que les hommes étaient au front. Elles prouvèrent leurs capacités à prendre des responsabilités dans tous les domaines. Elles subirent une double peine, reprenant leur place à la fin de la guerre, comme si de rien n'était, et veuves pour beaucoup.

Pendant la Résistance, les femmes s'impliquent différemment. On leur confie des missions risquées. Jeanne Bohec (1919-2010) est enterrée à Plestin-les-Grèves, Mireille Chrisostome a payé de sa vie. D'autres partirent dans les camps comme





Aux Papeteries Vallée, c'est exclusivement une équipe d'ouvrières qui, dans la poussière, triaient et délassaient les chiffons au banc de triage.

AD22, FONDS DES PAPIERES VALLEÉ



BRUNO TORRUBIA

Marie-Jo Chombart-de-Lauwe lisant un passage de son livre *Toute une vie de résistance*.



D.R.

Mireille Christostome tuée à 20 ans.

fut présentée avec 27 candidats dont une femme, Cécile Jéglot, écrivaine. Elle publia des ouvrages sur la condition féminine. *“Dans le tragique brassage actuel, tout l'avenir du pays est peut-être au bout de notre vote de femmes. Devant ma conscience, mon vote devient donc une obligation...”*. Plus de vingt ans après la Deuxième Guerre mondiale, la grogne monte. Les femmes refusant les grossesses multiples, ont recours à l'avortement clandestin; beaucoup y perdront la vie. Le débat sur la contraception orale fait son entrée à l'Assemblée nationale en 1967. La loi Neuwirth, “pilule” difficile à avaler pour ces messieurs, ne sera effective qu'en 1972. En janvier 1975, la loi Veil

pagnions dans leurs démarches et voyages à l'étranger”.

Le Planning familial a toujours des permanences, au CIDFF⁽²⁾, boulevard Charner: *“Mais il y a moins de militantes. Malgré les avancées dans la mentalité collective, je perçois une régression, en ce qui concerne l'égalité femmes hommes”*, conclut Anna.

La Maison des femmes regroupe 16 associations. Bernadette Vanden Driesche en est la présidente: *“Avant 1970, le mouvement féministe n'était pas organisé ici. À côté du Planning familial, deux femmes se démenaient, Anne-Marie Crolais et Marie-Claire Bourges. Les lois ont évolué mais dans la vie courante, rien n'a bougé. La parité n'avance que du fait de contraintes. Nous sommes dans une phase contradictoire. Je me suis toujours sentie l'égale des hommes, osant parler dans les réunions. J'ai commencé à militer en politique et quand j'ai découvert la condition des femmes, je me suis investie dans le combat féministe. Une société juste passe par l'égalité entre les sexes”.* ■

Joëlle Robin

(1) MLAC : Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception

(2) CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Bernadette Vanden Driesche à gauche et Anna Chouat à ses côtés en réunion à la Maison des femmes à Saint-Brieuc.



THIERRY JEANDOT

L'égalité entre les sexes”

Marie-José Chombart-de-Lauwe. Arrêtée pour ses activités clandestines, elle fut déportée à Ravensbrück. Toujours active aujourd'hui, elle témoigne dans les écoles sur les crimes nazis et est engagée dans la défense des femmes. *“Je suis la porte-parole d'une exposition de Pierre-Yves Ginet 'Femmes en Résistance', qui tourne dans toute la France. Des clichés pris entre 1998 et 2006 dans 17 pays sur les résistances des femmes qui contribuent à écrire l'Histoire de notre temps”.*

“Si les femmes restent encore à bien des égards une colonie des hommes” disait l'ethnologue Germaine Tillon, l'exposition rappelle que l'Histoire se conjugue au féminin comme au masculin.

■ Première femme maire à Binic en 1970

C'est à l'époque de la Résistance que naît l'UFF, Union des femmes françaises, issue des comités féminins de la Résistance. Jeanne Mazier et Hélène Le Chevalier-Lejeune, députée de 1946 à 1951, en furent des dirigeantes. L'association, aujourd'hui Femmes solidaires, défend les droits des femmes, la parité et la solidarité internationale. Marie-Madeleine Dienesch, conseillère générale, députée des Côtes-du-Nord, puis secrétaire d'État, fut la première vice-présidente de l'Assemblée nationale sous la V^e République. Autre femme publique, Suzanne Joret, maire de Binic, née en 1904, fut la première femme à ce poste, de 1970 à 1977.

À Saint-Brieuc, aux élections municipales d'avril 1945, une liste de résistance et d'unité républicaine

dépénalise l'avortement dans certaines conditions. Anna Chouat, fut longtemps présidente du Planning familial, une association qui compta jusqu'à 800 adhérentes en Côtes-du-Nord, et qui se battait au plan national depuis 1956 contre la loi de 1920 qui interdisait l'avortement et toute contraception. Elle devint “Mouvement Français pour Le Planning Familial” en 1960. *“C'était un mouvement d'éducation populaire, nous luttions pour un accès facilité à la contraception. Les Côtes-du-Nord étant à l'avant-garde, l'hôpital a joué son rôle par rapport à l'interruption volontaire de grossesse. Toutes les membres de l'association avaient une formation médicale et de conseillère conjugale et les anciennes formaient les jeunes. Nous avons des antennes à Lanion, Loudéac, Dinan, Saint-Brieuc. Quand le MLAC⁽¹⁾ est né en 1973, le Planning familial a revu sa position sur les insuffisances et contraintes de la loi que nous avons clairement refusées: les huit jours de réflexion pour la femme et l'IVG avant dix semaines. En 1979, la loi a été définitivement adoptée. Quand les femmes avaient dépassé les délais, nous les accom-*



Groupe du Centre et de la droite républicaine

Alain Cadec - Député européen - Conseiller général de Saint-Brieuc Nord
Président du groupe du Centre et de la droite républicaine

Réforme de la PAC : pour une agriculture de demain performante et respectueuse de l'environnement

Les institutions européennes travaillent depuis plus d'un an sur la réforme de la politique agricole commune (PAC). Cette réforme est nécessaire pour prendre en compte la réalité de l'agriculture européenne du XXI^e siècle en conciliant la sécurité alimentaire, la nécessaire protection de l'environnement et la préservation de l'activité et des revenus des agriculteurs. La Commission européenne a fait l'année dernière des propositions de réforme. La balle est maintenant dans le camp du Parlement européen qui, selon le traité de Lisbonne entré en vigueur en 2009, est un décideur à part entière sur les politiques européennes. **Pour la première fois dans l'histoire de la construction européenne, ce sont les députés européens que vous avez élus qui forgent la PAC de demain.** Ils ont ainsi voté le 23 janvier dernier en commission parlementaire sur plus de 8 000 amendements. **Le premier enjeu pour l'avenir de la PAC est le budget alloué à cette politique. À la demande du Parlement, la Commission s'est engagée à préserver les moyens financiers de la PAC, avec une proposition de budget de 435 milliards d'euros pour la période 2014-2020.** La sauvegarde de ce budget est la priorité du Parlement, face à une majorité d'États membres qui veulent imposer des coupes importantes. **Dans ce débat difficile, j'invite le gouvernement français à être plus convainquant et plus énergique face à ses partenaires.** Nous ne pouvons pas sacrifier l'avenir de notre agriculture pour des économies de bouts de chandelle!

Au-delà des aspects budgétaires, **la future PAC propose plusieurs innovations.** À partir de 2014, elle reposera sur **des paiements alloués à tous les agriculteurs en fonction de la superficie de leurs exploitations.** Cette aide de base au revenu concernera uniquement les agriculteurs actifs exerçant véritablement des activités agricoles. Cela mettra ainsi fin à certains abus de la PAC actuelle.

L'enjeu environnemental est également une priorité de la nouvelle PAC. Les députés

européens veulent concilier la qualité de la production et le respect de pratiques environnementales durables. Ce "verdissement" de la PAC prendra la forme d'un bonus d'aide pour les agriculteurs dont les pratiques sont bénéfiques pour le climat et l'environnement.

La PAC est une politique fondamentale pour notre département. La compétitivité et la qualité de l'agriculture costarmoricaïne dépendent en grande partie des orientations décidées par le Parlement européen. **J'ai demandé la création d'une aide spécifique à l'élevage ainsi que des aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs.** Nous devons encourager le renouvellement des générations dans l'agriculture car **une agriculture jeune, c'est une agriculture qui a un avenir.**

La réforme telle qu'adoptée par le Parlement le 23 janvier simplifie les règles pour les petits exploitants qui cultivent moins de 30 hectares. Ils bénéficieront notamment de règles moins strictes en ce qui concerne le verdissement. Par ailleurs, les agriculteurs de moins de 40 ans recevront un versement complémentaire de 25 % pour les cinq premières années de la mise en place de leur exploitation.

L'esprit de cette réforme pour une agriculture performante, innovante, respectueuse de l'environnement et qui associe pleinement les agriculteurs correspond à mon combat contre les algues vertes au sein de la commission locale de l'eau de la baie de Saint-Brieuc.

Je rassemble régulièrement tous les acteurs concernés par le problème des algues vertes pour travailler, ensemble, à la reconquête de la qualité de l'eau. Le projet de territoire à basse fuite d'azote que nous avons adopté à l'unanimité est une perspective ambitieuse pour la baie de Saint-Brieuc. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'implication des agriculteurs, des élus, des services de l'état et des associations de défense de l'environnement. ■



Groupe de la Gauche

Paule Quéméré
Conseillère générale
du canton de Plérin

Pour relancer les cessions de terrains, le gouvernement, par l'intermédiaire de Cécile Duflot (ministre de l'Égalité des territoires et du Logement), a engagé la réforme du droit à l'urbanisme. L'objectif est d'introduire une clarification des schémas, encourager les PLU (plans locaux d'urbanisme) intercommunaux, d'assouplir le droit de préemption et enfin, de **faciliter la mobilisation du foncier de l'État** pour la production de logement social.

"Encourager la production de logements sociaux"

Le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement travaille également à **une fiscalité foncière incitative à la vente.** Mais d'ores et déjà, on sait que les plus-values les plus importantes seront surtaxées en 2014, l'objectif étant d'encourager les cessions de terrains en 2013 (l'abattement des droits peut atteindre 20 % en 2013).

Pour relancer la construction de logements, la

Transports : une nécessaire réflexion globale

Un schéma national de la mobilité durable est en cours de finalisation. Il devra s'appuyer sur les données et les besoins locaux, tenir compte de tous les modes de transport, y compris la "mobilité virtuelle" portée par les réseaux numériques.

Trop souvent encore, chaque organisme de gestion des flux, fort de ses chiffres prospectifs expertisés, réclame des sommes exorbitantes aux collectivités, sans analyse globale objective de la situation, ni



uche unie

Crise du logement : le gouvernement ne lâche rien

Convaincu que le mal logement n'est pas une fatalité française, le gouvernement Ayraut est déterminé à s'attaquer à ses plus importants blocages, et à y mettre les moyens financiers.

ministre n'a pas hésité à employer la manière forte : obligation de production de logements sociaux au taux de 25 % pour les communes de plus de 3 500 habitants, et multiplication par cinq des pénalités applicables.

Pendant ce temps, les efforts financiers de l'État seront concentrés sur une production ambitieuse de 150 000 logements sociaux en 2013 et les années suivantes.

Cependant, Cécile Duflot est consciente que l'engagement en faveur du développement du parc social est indispensable, mais insuffisant, à résoudre la majeure partie des situations de mal logement. Deux ménages modestes sur trois occupent un locatif privé, et c'est bien sûr dans ce secteur (qui représente 92 % de l'habitat locatif en Côtes d'Armor), que se concentrent les carences les plus aiguës : en tête, vient la pénurie de logements à loyers accessibles. Pour encourager leur production, le gouvernement met en place un **dispositif fiscal de soutien à l'investissement locatif**. Il présente l'avantage, par rapport à l'ancien dispositif Scellier, de recentrer l'effort sur les logements les plus sociaux, et s'accompagne d'un montant de loyer exigible revu à la baisse.

Quant au **parc ancien dégradé ou inadapté au vieillissement**, il pourra enfin faire l'objet d'une action efficace grâce à l'augmentation de près d'un tiers du budget de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH).

Le dernier front auquel s'attaque le gouvernement, est celui de la solvabilisation des ménages. Dans ce domaine, à côté du recentrage du Prêt à taux zéro (PTZ+) sur les ménages les plus modestes, il faut saluer la **revalorisation des Aides personnalisées au logement**.

“Le Conseil général, un acteur majeur du logement”

Le Département des Côtes d'Armor conduit une politique indispensable en faveur du logement. Notre action est d'autant plus nécessaire dans un contexte de précarisation de l'emploi, de fragilisation du modèle familial et de renchérissement du coût du logement. Cette situation confère une responsabilité importante au Département. Nous avons

choisi de développer une **politique logement en quatre axes** : l'équilibre territorial d'une offre de logements adaptés aux besoins ; la construction et la réhabilitation du parc locatif social ; l'accès au logement et le maintien dans les lieux des ménages modestes via le FSL (Fonds de solidarité logement) ; la promotion de procédés constructifs innovants et du développement durable.

Le rôle du Conseil général est d'impulser la dynamique du logement social, mais également de venir en aide aux personnes défavorisées et aux ménages modestes souhaitant accéder à la propriété. Cette dimension sociale de notre intervention est extrêmement importante pour de nombreuses familles costarmoricaines. Aujourd'hui et demain, **nous poursuivrons cet engagement utile et solidaire.**



Sylvie Bourbigot
Conseillère générale
du canton de Perros-Guirec

prise en compte de critères comme les économies d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, l'emprise agricole, la préservation de la biodiversité.

Cet aménagement du territoire doit aussi demeurer évolutif, pour s'adapter à un contexte mouvant, très dépendant des énergies fossiles. À nous aussi, politiques, citoyens, d'innover dans ce domaine !

La Politique agricole commune

Dans un contexte économique national difficile depuis de nombreuses années, nous parlons toujours de crise. Aujourd'hui avec les difficultés que nous rencontrons à différents niveaux, il est important de protéger ce qui doit l'être. Je pense à notre monde rural, et notamment à notre agriculture. Celle-ci doit être préservée par ceux qui contribuent largement à la vie du monde rural. Je veux parler de nos agriculteurs. De par leurs productions, ils permettent la pérennisation d'emplois dans l'agroalimentaire et les transports.

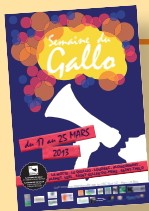
Mais une inquiétude demeure. Le prix des céréales est au plus fort depuis des années. Des agriculteurs éleveurs, se retrouvant avec



Michel Connan
Conseiller général
du canton de
Saint-Nicolas-du-Pélem

des coûts de production élevés, ont tendance à diminuer l'élevage en faveur des cultures céréalières. Pour y remédier, il serait nécessaire que, dans le cadre de la négociation de la nouvelle Pac (Politique agricole commune), un effort soit fait pour que les céréaliers ne cumulent pas des prix intéressants avec des aides à l'hectare, perçues pendant les années difficiles.

Des personnalités du monde politique et syndical, proches du monde rural dans les régions d'élevages défendent ce point de vue. Souhaitons qu'elles soient entendues.



Au gallo... à Loudéac

La semaine du gallo s'inscrit dans une dynamique de valorisation des langues régionales, dispositif adopté par la Région. Reconnu en 2004, le gallo est une langue d'oïl, comme le normand, le bourguignon... Le CAC Sud 22 - Marc-Le-Bris fédère le réseau de sauvegarde où sont impliqués 35 acteurs du territoire loudéacien. Cette manifestation a plusieurs objectifs : tisser des liens, informer sur la langue, agir pour la petite enfance, enseigner aux adultes. Sans oublier l'édition, le théâtre, la musique. Pour que le gallo redevienne une pratique vivante, tradition et créativité sont encouragées. "Mettre en valeur le gallo sous la forme d'un dialogue entre passé et présent, ne signifie pas nostalgie", explique Cécile Léostic, qui coordonne l'ensemble. Dix communes autour de Loudéac animent cette semaine : balade commentée, initiation, causerie, chants, lectures, contes, conférence, animations radio. Et le 19 mars à Uzel, un spectacle de la compagnie la Famille Petitplus, pour tout public. Du 17 au 25 mars
> 02 96 28 93 53
cacsud22.com



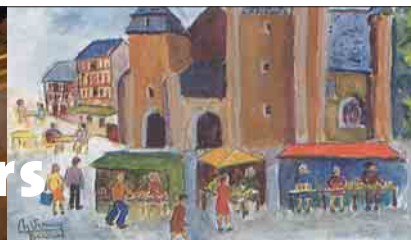
360° à Saint-Brieuc

Du 26 au 29 mars, cinquième édition de 360°, un festival qui cherche à croiser les langages et les formes, qui invite le spectateur à vivre une aventure loin des sentiers battus. Dix performances plus ou moins longues sont proposées, théâtre, danse, musique et cirque. Le spectacle de cirque *De nos jours d'Ivan Mosjoukine* montre l'envers des choses, allant de nouveauté en nouveauté, montrant des choses déjà vues mais jamais de cette manière-là. On retrouvera aussi Cédric Gourmelon, metteur en scène associé à La Passerelle, la chorégraphe Eléonore Didier et Fantazio, le déconstructeur de la chanson française. 10 € la soirée, 25 € les quatre soirées.
festival360degres.blogspot.com/
> 02 96 68 18 40
lapasserelle.info

Guide



mars



CINÉMA

EXPOSITION

THÉÂTRE

LECTURE

PHOTO

MUSIQUE

Le Département accompagne ou soutient la majeure partie de ces manifestations
Rubrique réalisée par Joëlle Robin. Contact > lemagazine@cg22.fr

EXPOSITION

Coup de gueule de la plasticienne Dominique Potard Une robe contre le viol!

En France, 75 000 femmes sont violées chaque année, une toutes les huit minutes. Un chiffre qui ne comptabilise ni les mineures, ni les majeures n'ayant pas porté plainte. Seules 10 % des victimes le font. Cela a inspiré Dominique Potard, artiste plasticienne à Saint-Quay-Portrieux.

“ J'ai imaginé ce modèle en fil barbelé, cotte de maille et lames de rasoir, pour s'habiller contre la barbarie. Il existe en plusieurs tailles et pour tous les âges! Depuis vingt ans, mon travail artistique est axé sur la relation femme/homme, la notion d'altérité pour repousser les frontières entre les genres, l'identité des femmes liée à leur corps. Comment ce corps/femme peut-il se revendiquer comme être libre - sujet - quand la société, les cultures, l'histoire essaient de le contraindre, de le rendre objet? J'ai donné deux axes à mon travail : les blessures subies de l'extérieur, les voluptés émanant de son intériorité”.

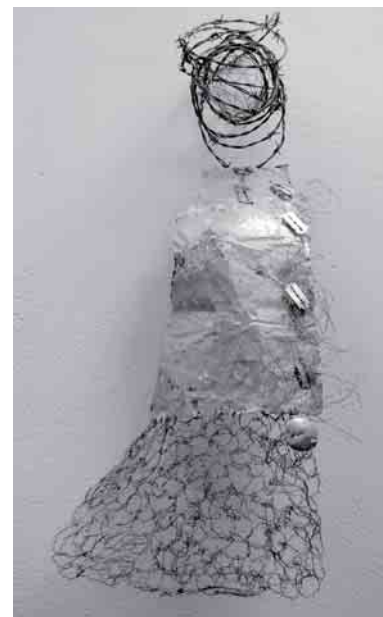
La question du viol est récurrente chez Dominique. Elle a conçu cette pièce autour de la violation du territoire/corps. Elle a rencontré récemment une artiste qui avait subi un viol. Elle a ressenti son état d'enfer-

“Faut qu'ça cesse ou qu'ça saigne”

mement et de désespérance. “Plus aucune légèreté dans son regard, un corps crispé, abattu. Va-t-on s'arrêter un jour de prendre le corps des femmes pour une 'décharge'. Une grande colère m'a envahie. C'est ainsi que ça a commencé. L'idée a empli mes jours et mes nuits; des mots, puis des images sont venues : Faut qu'ça cesse ou qu'ça saigne! J'avais trouvé ce que je ressentais et que j'avais envie de crier à la face du monde!”

Puis est venue la mise en forme. Pour Dominique, elle passe par une mise en cohérence entre le thème de l'œuvre et les matières qui la composeront. “Un bout de métal trouvé sur une plage, érodé par la mer et constellé de petits trous percés par l'attaque du sel, devient par évidence le buste. Ensuite, des fils de fer provenant d'une clôture, tricotés avec mes mains, se transforment en jupe. Ce travail fébrile ne s'est arrêté qu'une fois la jupe finie, une sorte de transe physique traduisant mes pensées”.

Et toujours le même processus de création. Son corps doit s'engager dans le sujet traité. “Lors de la réalisation de *Pire que la mort*, une autre œuvre sur le viol comme acte de guerre, j'ai caillassé une malle militaire avec un gros moellon de fonte pendant trois heures. C'était une guerre, j'étais dans la bataille! En revanche, pour évoquer la volupté, j'ai caressé délicatement la toile avec mes pincesaux”. Quant aux déchirures recousues, elles symbolisent les traces de la réparation. Femme blessée mais pas anéantie. L'habit antiviol de Dominique fait fon-



D.R.

tion d'armure, de protection et les lames de rasoirs sont là comme défense mais aussi prêtes à l'offensive. De cette pièce originale, il se dégage une forme de délicatesse, quelque chose de précieux, une forme d'ornementation qui répond à un des fils conducteurs du travail de la plasticienne : être une femme debout et vivante!

Joëlle Robin

dominiquepotard.com

Voir documentaire de Clémentine Autain : *Elles parlent pour faire reculer le viol*. <http://flux.lecteur-rss.com/news/documentaire-elles-parlent-pour-faire-reculer-le-viol>



D.R.

“J'ai donné deux axes à mon travail : les blessures subies de l'extérieur, les voluptés émanant de son intériorité”, explique la plasticienne.



Laetitia Laviéville La passion du fer

Laetitia forge des objets d'art en fer depuis une douzaine d'années. Après des études d'arts plastiques à Rennes, c'est un contrat d'apprentissage chez un ferronnier en 2000 qui lui a fait prendre conscience de sa vocation. Reconnue autour d'elle, il lui manque encore la consécration.

C'est dans l'atelier d'un ferronnier de La Landec que Laetitia, originaire du Nord de la France, a eu l'étincelle. *"J'arrivais dans la région. J'ai signé un contrat d'apprentissage en alternance avec le CFA de Plérin. Une femme dans un milieu d'hommes. Cela ne fut pas toujours facile"*. Deux années très dures pour maîtriser la métallerie industrielle. *"Mais j'ai eu un maître de stage exceptionnel. Les jeunes voyaient d'un mauvais œil qu'une femme puisse apprendre le même métier qu'eux. Avec mon formateur, cette question ne s'est jamais posée"*. Elle obtient son BEP de métallerie en 2002 au CFA de Plérin et son CAP de ferronnerie en 2003 au lycée Freyssinet.

En 2002, le CFA gagne le concours métal jeunes avec une de ses sculptures, *Le Rêve d'Icare*. *"C'était ma première œuvre. Je l'ai gardée"*. Laetitia s'inscrit officiellement à la Maison des artistes en 2004. *"Ce fut ma deuxième naissance. Je réalisais mon rêve"*. Assez vite, la mairie de Dinan lui

achète une sculpture. Cela lui apporte une certaine assise. D'autres commandes suivent comme celle de Plélan-le-Petit, *Ondine*, une pièce installée près du lavoir, en hommage aux la-

"Une pièce, c'est une vitrine"

vandières. Une autre, *La Foi*, est destinée à la pépinière d'entreprises Ecodia de Dinan. Il y a également une pièce partie à Dinant en Belgique. Dans la commune du Hinglé, c'est *La Femme marteau* qui trône. Au Conseil général, on peut voir la *Créature*, à la Briqueterie à Langueux *Injustice* et à Lannion, *L'arbre à une feuille*.

Une femme forgeronne

Pendant cinq à six ans, Laetitia enchaîne les créations, semi-monumentales, bas-reliefs ou petites sculptures. *"Mais cela ne suffit pas, il faut communiquer pour se faire connaître. Dans*



Laetitia au pied de *La Peur*.

mon atelier, on peut venir voir mon travail car il y a toujours quelques œuvres. C'est un engagement quotidien, un travail passionnant mais imprévisible. Les angos du lendemain sont fréquentes; c'est le prix de la liberté".

Entre le moment où une collectivité la contacte et la signature d'un contrat, il peut se passer des mois. Travaillant déjà avec le lycée agricole de Caulnes, elle espère bien mener à bien un projet Karta (*) avec des élèves de Saint-Ilan.

"Je vends aussi aux particuliers, lors d'expositions. J'ai parfois des pièces dans trois expos différentes. Il faut se bouger en permanence et du coup, il reste moins de temps pour créer. Chez les acheteurs, il y a trois sortes de gens: les mécènes, les collectionneurs et les coups de cœur, des visiteurs qui flashent sur une œuvre".

Et de toute évidence, pour Laetitia, il est difficile de se faire connaître et très facile de se faire oublier. Quand elle parle de ses réalisations, elle dit faire du fonctionnel unique et de l'artisanat d'art. Deux choses différentes pour elle, mais sans hiérarchie de valeur. *"Chaque objet est unique et porteur d'âme"*.

Joëlle Robin

laetitia.lavieville@yahoo.fr
> 06 74 49 82 97

(*) Le dispositif régional Karta (charte en breton) Bretagne, né en 2005, accompagne des projets éducatifs dans des thématiques prioritaires pour la région.

Apprendre la mosaïque à Ploumagoar

Magali Delmond organise un stage de mosaïque les 9 et 10 mars dans les locaux du Clap à Ploumagoar. L'atelier mosaïque du Clap exposera les travaux de ses élèves, du 23 mars au 14 avril, au Moulin de Blanchardeau à Lanvollon-Plouha.

> 02 96 44 42 59
(renseignements pour le stage)
magali.blanchaertdelmond@gmail.com

L'exposition sera ouverte de 14 h à 19 h, du mercredi au dimanche.

Le printemps du conte et de la poésie

1^{re} édition

Les 15, 16 et 17 mars, Saint-Agathon marquera l'arrivée du printemps d'un temps fort. Le vendredi soir, Louis Capart et Laurence Meillerec animeront une soirée cabaret.

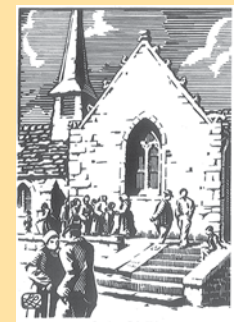
Le samedi sera dédié à la lecture de poèmes et de contes à la bibliothèque.

La compagnie Buzug Gourmand enchantera petits et grands.

Et le dimanche, auteurs et éditeurs se réuniront au salon du livre.

Saint-Agathon, salle des fêtes et bibliothèque

> 02 96 44 95 91



Louis Lemarchand (1910-1998) journaliste et dessinateur

En 1941, le journaliste Louis Lemarchand s'installe à Dinan, où il collabore au journal *Ouest-Eclair* tout en s'adonnant à sa passion, le dessin. La bibliothèque municipale expose une vingtaine de ses œuvres montrant l'architecture en pays de Dinan et dans la Vallée de la Rance. Nombre de ses dessins à la plume furent publiés dans *Ouest-France*.

Jusqu'au 30 mars à la bibliothèque de Dinan

> 02 96 39 04 65
bm-dinan.fr



THIERRY JEANDOT

Jeanne Malivel**son œuvre et les 7 frères**

Magdeleine Le Bouffo, présidente de l'association Mémoire du Pays de Loudéac, a dédié une pièce de sa maison à Jeanne Malivel. Cette jeune artiste loudéacienne créa le mouvement Seiz Breur. La galerie de la Table ronde (venelle Victor-Boner) vend l'ouvrage *Jeanne Malivel, son œuvre et les 7 frères*, préfacé par Maurice Denis et Daniel Le Couédic (53 €). Ce livre est une réédition de l'original paru aux éditions Aubert en 1929.

Galerie ouverte du mardi au samedi de 15 h à 18 h.

> 02 96 28 07 35

**Un basson
dans les cordes
à Saint-Brieuc**

Le conservatoire de musique, danse et arts dramatiques de Saint-Brieuc propose des spectacles. Ainsi le 19 mars ce sont les professeurs qui joueront du Vivaldi, du Paganini et du Devienne. Avec Véronique Daverio et Agnès Ollo au violon, Ruth Weber à l'alto, François Koehl au violoncelle et Jean Chavagne à la contrebasse. Et égaré parmi les cordes, le basson de François Palluel.

Entrée libre. Le 19 mars à 20 h 30, chapelle de la Villa Carmélie, Saint-Brieuc.

> 02 96 94 21 85

saint-brieuc.fr/Conservatoire-de-musique-dans.918.o.html


**Trajectoire
d'une goutte d'eau**

Ce sont les mémoires d'une jeune Bretonne, Christiane Vernay-Bécouarn, publiées par Jérôme Lucas, le passeur de mémoire des éditions Récits. Jérôme a recueilli ses souvenirs d'entre les deux guerres à Saint-Brieuc, son témoignage, les a mis en forme, en a fait un livre qu'il a édité. Si l'aventure vous tente! Editions récits, Les yeux des Rays, Langast.

> 02 96 26 86 59

vosrecits.com

jerome@vosrecits.com

Le printemps des poètes**20 ans après, en vers et avec tout**

Vingt ans après la première initiative lancée par Yvon Le Men, le Printemps des poètes fait des petits dans tout le département, comme à Saint-Agathon, les 15, 16 et 17 mars ou en Centre-Bretagne, du 9 au 24 mars (programme sur artsetcob.org).

"À Lannion, la ville sera en poésie du 19 au 23 mars", explique Yvon Le Men. Une manifestation littéraire et un moment de partage. "Le Carré magique, l'association Chant manuel, la commune et le Département sont nos partenaires.

Il s'agit de raconter par quelles voies le poème passe du poète à son lecteur, à son écouteur. Des voix venues de Suède, de Syrie, du Maroc, de Bretagne, liront des passages de romans, contes ou récits. Chant, rap et slam se déclineront dans de nombreuses langues".

Parmi les invités, Thérèse Bardaine, qui est devenue écrivaine des autres. Patrice Baron, qui a enseigné le grec. Alain Chopin avec son *Flaubert est un blaireau*. Jacques Darras et ses traductions des écrivains anglais. Guy Darol et ses livres consacrés à la musique.

Souleymane Diamanka et la tradition orale des Peuls. Alexis Gloaguen l'explorateur botanique.

Le groupe 129 H, avec Rouda, Lyor et Neobled, montrera que parole et musique sont créatrices de lien social. Elie Guillou, chanteur breton aux initiatives insolites, se fera connaître.

Et encore, le trio Gérard Delahaye, Patrick Ewen et Melaine Favennec. Marien Guillé, Nicolas Goupil, le brio-chin, qui fait du théâtre et joue de la guitare. Daniel Kay, Mohammed Idali, le calligraphe. Bjorn Larsson, l'homme du nord, Michel Le Bris, créateur du festival *Etonnants Voyageurs* de Saint-Malo. Maram al Masri, originaire de Syrie.

Nathalie Papin, qui nous revient avec des pièces recommandées par l'Education nationale. Et Jean Rouaud, qui obtint le prix Goncourt.

Des expositions, des rencontres scolaires, des échanges avec le public sont prévus dans l'ancienne bibliothèque des Ursulines. Et le Carré magique propose une soirée avec Arthur H et Nicolas Repac, le 23 mars. ■



FRANCIS GOELLER

Le poète haïtien Auguste Bonel avec Yvon Le Men.

Portraits de poètes à Lannion**Le regard de Francis Goeller**

Jusqu'au 23 mars, la galerie de Lannion expose les portraits des poètes invités à Lannion. Depuis 20 ans, Francis Goeller suit Yvon Le Men. Les écrits du poète jouxtent les photos dans le cadre de la manifestation "Les Hivernales" autour de la poésie. Une rencontre avec le photographe, le poète et certains écrivains-modèles est prévue le 20 mars. Une amitié de longue date unit Yvon Le Men à Francis Goeller : "En vingt ans de Temps de poème à Lannion, Yvon Le Men a interrogé ses invités, à la façon du commissaire Maigret quand il veut comprendre l'assassin qu'il va arrêter, d'où vient le sourire d'Azouz Begag, le courage de Boualem Sansal, d'où vient la sensation d'être en lévitation quand on écoute François

Cheng. D'où viennent ces petits miracles que sont leur présence parmi nous. Voilà plus de dix années que j'ai le privilège d'accompagner Yvon dans ces rencontres, de passer des minutes précieuses avec ces belles figures, pour garder une trace photographique de leur passage, mais ce sont souvent leur regard, leurs paroles, leur profondeur d'âme qui laissent une trace en moi. Ces portraits sont la preuve de ces instants éphémères, mais derrière ces images, il y a tout le bonheur de les lire, de les écouter pour qu'ils nous fassent rêver et grandir". ■

Francis Goeller

> 02 96 46 57 25

imagerie-lannion.com

EXPOSITION

Malika Mokkedem, écrivaine algérienne, se bat pour la cause des femmes.



FRANCIS GOELLER

Audrey Cordon, licenciée au VCP Loudéac

L'ascension d'une battante

Numéro 1 française à l'issue de la saison 2012, Audrey Cordon le dit elle-même: elle a passé un cap. Âgée de 23 ans, la sociétaire du Vélo club du pays de Loudéac, connue pour son caractère bien trempé et sa persévérance, regarde désormais vers les sommets.



Audrey Cordon aborde 2013 avec beaucoup d'ambition et se fixe, à plus long terme, l'objectif d'être parmi les 25 premières coureuses mondiales.

THIERRY JEANDOT

C'est sur une 18^e place lors du contre-la-montre des championnats du monde, en septembre, qu'Audrey Cordon a terminé sa saison 2012, dans la continuité de sa 15^e place obtenue aux JO de Londres. Une saison pleine à l'issue de laquelle la jeune femme, originaire de Plumieux, est devenue numéro 1 française, succédant à Jeannie Longo. Une année en forme de déclic qui lui a permis de prendre conscience qu'elle pouvait accéder au plus haut niveau, grâce notamment à une organisation plus adaptée. "Jusqu'à là, j'avais toujours des moments avec l'envie d'arrêter, surtout lorsque je prenais des claques au niveau international", reconnaît Audrey, dont la principale difficulté consistait à concilier vie professionnelle et compétition. "Je travaillais dans l'immobilier, mais je ne pouvais pas dégager le temps nécessaire pour m'entraîner". Heureusement, la Cidéral (*) lui a proposé, en février 2012, un poste d'animatrice sportive à la base de loisirs de Pont-Querra, à Plémet. "Je fais un mi-temps payé à temps plein, ce qui me permet de m'entraîner l'après-midi. J'ai tout de suite senti la différence. C'est grâce à cela que je suis parvenue à passer un cap. En plus, c'est un travail qui me passionne". Côté palmarès, Audrey est championne de France espoir 2011 en contre-la-

"Je ne lâche pas l'affaire facilement"

montre et course en ligne. L'année dernière, elle a remporté la coupe de France et est devenue vice-championne de France élite du contre-la-montre. Licenciée au VCP Loudéac depuis deux ans, elle court sous les couleurs de l'équipe UCI Vienne Futuroscope depuis 2008, où elle est arrivée comme simple coéquipière, avant de devenir leader et capitaine de l'équipe. "C'est la meilleure équipe française depuis sept ans. Dès que je suis sortie de junior, j'ai tout fait pour l'intégrer. C'était mon rêve de gamine". Le vélo, elle l'a commencé il y a 13 ans.

"C'est un peu génétique, je n'ai jamais fait autre chose. Mon papa en faisait et mon oncle aussi", explique la championne, dont les points forts sont la polyvalence et des qualités de rouleuse. "On dit de moi que je suis passe-partout". Une caractéristique qui lui permet d'accéder à toutes les compétitions internationales, avec une affection particulière pour les classiques belges sur pavés. Des courses à l'usure, parfaitement adaptées à son caractère. "Je suis persévérante, je ne lâche pas l'affaire facilement, c'est rare que j'abandonne une course. J'aime quand les gens se donnent à fond. L'important, c'est d'aller au bout des choses".

Un état d'esprit de battante qu'elle dit tenir en bonne partie de son père. "C'est lui qui m'a donné cette rage sur le

vélo, j'aimais beaucoup écouter ce qu'il me racontait de ses courses. Et quand je courais, même si j'étais larguée, il me disait toujours de finir".

Une autre personne clé dans son ascension est son entraîneur actuel. Analysant son coup de pédale lors des championnats de France 2009 à Saint-Brieuc, il est allé voir son père pour lui expliquer qu'elle était en train de gâcher son potentiel. "Depuis, c'est lui qui me suit, et il est pour beaucoup dans ma progression. Il m'a notamment redonné le goût du contre-la-montre".

Cette année, Audrey, qui s'entraîne désormais en moyenne 12 heures par semaine, se donne pour objectif de faire une grosse saison et d'intégrer une équipe étrangère, afin de pouvoir vivre de son sport. Lors des quatre prochaines années, elle va s'efforcer de faire partie des 25 premières coureuses mondiales et de décrocher, si possible, le titre très convoité de championne de France, sans oublier les JO de 2016, où elle pourrait bien titiller le podium.

Des objectifs à sa portée, vu son jeune âge et la maturité tardive dans le vélo. "Mon entraîneur me dit que je suis à 30 % de mes capacités. J'espère arriver à explorer les 70 % restants", explique Audrey. Nul doute que son mental à toute épreuve sera un allié précieux dans cette quête.

Laurent Le Baut

(*) Communauté de communes du pays de Loudéac.

Basket: insatiables Trégueusiennes

Mais où vont donc s'arrêter les basketteuses trégueusiennes? Montées de Nationale 3 en Nationale 2 l'année dernière avec pour ambition de s'y maintenir, à l'heure où nous écrivons, à la 2^e place au classement, grâce à une combativité de chaque instant. Désormais, le petit poucet du championnat peut même viser une qualification pour les play-offs. L'exploit serait beau pour des joueuses qui, contrairement à la plupart de leurs adversaires, ne perçoivent aucune rémunération (lire aussi en page 15).



THIERRY JEANDOT

EAG: et si c'était cette année?

À l'heure où nous écrivons, c'est-à-dire au bout de 23 journées de championnat, l'En Avant de Guingamp s'est installé sur le podium de la Ligue 2, à deux points seulement de Monaco et de Nantes. S'ils parviennent à tenir le rythme jusqu'à la 38^e et dernière journée, les hommes de Jocelyn Gourvennec pourraient bien signer leur retour parmi l'élite du football français qu'ils avaient quittée en 2004. Prochains matchs des "rouge et noir" à domicile: le 2 mars contre Nîmes et le 15 mars contre Caen.

Une école de foot pour les filles à Saint-Brieuc

L'association Le Cercle Croix-Saint-Lambert (Saint-Brieuc) a reçu le label "École de football féminine" décerné par la Ligue de Bretagne de football. Ce label vient récompenser l'ouverture, à la rentrée 2012, d'une section féminine accueillant des joueuses de 5 à 11 ans. > 02 96 75 21 91 associationlecerclerf

CUISINE

Bavette roulée à la tome de Saint-Donan et fondue d'oignons rouges de Langueux

Ingrédients pour 4 personnes

4 bavettes de bœuf d'environ 160 g
2 gros oignons rouges de Langueux
30 g de miel
4 branches d'estragon
1 cuillerée à soupe de moutarde ancienne
200 g de tome de Saint-Donan
2 cuillerées à soupe d'huile d'olive
50 g de beurre
sel, poivre

Éplucher et émincer finement les oignons. Les faire suer dans une casserole avec une noix de beurre, à feu doux environ 5 minutes. Déglacer avec le miel et confire dix minutes.

Découper les bavettes en deux dans la longueur et les tartiner de moutarde. Disposer au milieu un morceau de tome et une branche d'estragon. Poser les bavettes roulées dans un plat. Mettre un filet d'huile. Saler, poivrer. Passer au four dix minutes, grill à 180 °.

Le fromage doit fondre légèrement. Servir avec la fondue d'oignons et des frites de légumes anciens (butternut, panais, céleri boule, navet, topinambour).



THIERRY JEANDOT



Recette élaborée par Thierry Fegar, chef à la cité du goût et des saveurs, créé par la Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor (Saint-Brieuc).

CERCLES CULINAIRES

La Cité du goût et des saveurs propose des stages de cuisine au grand public animés par des chefs.
Inscription : 02 96 76 26 26
Informations : artisans-22.com

JARDINAGE

L'hamamélis, un arbuste au parfum enivrant

L'hamamélis est un arbuste à la floraison hivernale très raffinée. Chaque année, il se couvre de petits pompons d'un beau jaune d'or et enivre par son parfum doux et sucré.

Nous venant des pays froids, il est plutôt rustique. Il se montre donc insensible aux maladies et les insectes ne l'attaquent que très peu. La plupart des hamamélis sont reproduits par greffage, ce qui explique leur prix élevé.

N'en achetez pas un trop jeune : sa croissance étant lente, il vous faudrait une bonne dose de patience avant d'avoir le résultat escompté. Cet arbuste apprécie un sol plutôt acide ; il se plaira à mi-ombre dans une zone plutôt humide. Veillez à ce

que l'arbre ait beaucoup de lumière l'hiver pour favoriser sa floraison. Il est aussi très important de bien l'arroser en période de chaleur et de lui prévoir un paillis permanent de 5 à 10 cm d'épaisseur. Vous pourrez inclure dans ce paillis du compost du jardin pour lui garantir une bonne croissance. Parmi les meilleures variétés : l'hamamélis intermedia a un feuillage assez développé ; l'hamamélis mollis est grand et superbe ; l'hamamélis virginia mesure 3 mètres et son feuillage qui devient jaune vif en automne est très décoratif. L'hamamélis japonica fleurit de janvier à mars.

Solenn Le Dù



SOLENN LE DÙ

■ Cette rubrique est réalisée en collaboration avec



LA ROCHE JAGU

22260 Ploëzal
> 02 96 95 62 35
larochejagu.fr

seils de jardinage, une grille de mots fléchés. Voilà de quoi occuper quelques moments de détente.

LES MOTS FLÉCHÉS de Briac Morvan

Chaque définition sur fond coloré concerne un mot que vous trouverez dans l'un des articles de votre magazine. Solution dans *Côtes d'Armor* n°119

Heur envoi d'hiver Une pionnière du féminisme	Les pauses de nos jeunes Anciens dans la recette du mois	Injection toxique Audrey Cordon tricote avec	Chemin des marinières	Noren que Pschitt décoire joliment	Imitas, sans rien dire Ce qu'est, parfois, une fuite	Agents auxiliaires d'une perception Ça peut se virer	La passion de Louis Lemarchand Fond de bouteille																																																																																																																																								
				Peur naturellement féminine ? Science-fiction																																																																																																																																											
Acheteurs de L. Laviéville Aux commandes de Pschitt				Ste Marcelle Joubert les recueille Revenu des exclus																																																																																																																																											
			Falsifiées dans leur qualité Élément N° 21																																																																																																																																												
Privons de sortie Distances				Prend, comprend ou surprend			Fond de teint																																																																																																																																								
			Peu m'importe (peu me...)			Thierry Fegar utilise ce produit édulcorant	Fils arabe Son rêve est l'œuvre de L. Laviéville																																																																																																																																								
Le premier à avoir posé les pieds sur la lune		Tels les poissons vendus par Pschitt	<table border="1"> <tr><td>F</td><td>R</td><td>P</td><td>S</td><td>N</td><td>M</td><td>L</td><td>F</td></tr> <tr><td>S</td><td>E</td><td>C</td><td>U</td><td>R</td><td>I</td><td>T</td><td>E</td></tr> <tr><td>M</td><td>E</td><td>D</td><td>E</td><td>C</td><td>I</td><td>N</td><td>S</td></tr> <tr><td>F</td><td>I</td><td>L</td><td>E</td><td>T</td><td>T</td><td>I</td><td>E</td></tr> <tr><td>N</td><td>I</td><td>N</td><td>E</td><td>R</td><td>R</td><td>O</td><td>N</td></tr> <tr><td>P</td><td>I</td><td>O</td><td>N</td><td>N</td><td>I</td><td>E</td><td>R</td></tr> <tr><td>S</td><td>T</td><td>O</td><td>U</td><td></td><td></td><td>T</td><td>A</td></tr> <tr><td>S</td><td>T</td><td>R</td><td>I</td><td>E</td><td></td><td>S</td><td>E</td></tr> <tr><td>E</td><td>O</td><td>R</td><td></td><td></td><td></td><td>C</td><td>A</td></tr> <tr><td>S</td><td>T</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>G</td><td>R</td></tr> <tr><td>E</td><td>C</td><td>A</td><td>L</td><td>E</td><td></td><td>T</td><td>R</td></tr> <tr><td>U</td><td>L</td><td>I</td><td>S</td><td></td><td>P</td><td>O</td><td>B</td></tr> <tr><td>G</td><td>L</td><td>I</td><td>S</td><td>S</td><td>E</td><td>A</td><td>P</td></tr> <tr><td>T</td><td>E</td><td>S</td><td>L</td><td>I</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td></tr> <tr><td>V</td><td>U</td><td>A</td><td>N</td><td>A</td><td>L</td><td>Y</td><td>S</td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>G</td><td>E</td><td>N</td><td>E</td><td>R</td><td>E</td></tr> <tr><td>M</td><td>E</td><td>D</td><td>E</td><td>E</td><td>T</td><td>E</td><td>R</td></tr> </table>				F	R	P	S	N	M	L	F	S	E	C	U	R	I	T	E	M	E	D	E	C	I	N	S	F	I	L	E	T	T	I	E	N	I	N	E	R	R	O	N	P	I	O	N	N	I	E	R	S	T	O	U			T	A	S	T	R	I	E		S	E	E	O	R				C	A	S	T					G	R	E	C	A	L	E		T	R	U	L	I	S		P	O	B	G	L	I	S	S	E	A	P	T	E	S	L	I	T	E	R	V	U	A	N	A	L	Y	S	R	E	G	E	N	E	R	E	M	E	D	E	E	T	E	R	Des sérigraphies de Pschitt sont conçues pour les décorer
F	R	P	S	N	M	L	F																																																																																																																																								
S	E	C	U	R	I	T	E																																																																																																																																								
M	E	D	E	C	I	N	S																																																																																																																																								
F	I	L	E	T	T	I	E																																																																																																																																								
N	I	N	E	R	R	O	N																																																																																																																																								
P	I	O	N	N	I	E	R																																																																																																																																								
S	T	O	U			T	A																																																																																																																																								
S	T	R	I	E		S	E																																																																																																																																								
E	O	R				C	A																																																																																																																																								
S	T					G	R																																																																																																																																								
E	C	A	L	E		T	R																																																																																																																																								
U	L	I	S		P	O	B																																																																																																																																								
G	L	I	S	S	E	A	P																																																																																																																																								
T	E	S	L	I	T	E	R																																																																																																																																								
V	U	A	N	A	L	Y	S																																																																																																																																								
R	E	G	E	N	E	R	E																																																																																																																																								
M	E	D	E	E	T	E	R																																																																																																																																								
						Tenus pour vrais Elle n'a pas découragé M. Joubert																																																																																																																																									
Mamours et mimis	Scandium Adelance assure celle de l'emploi																																																																																																																																														
	Marchés à faire à Louisa (en parlant gallo)	Sous-entendu																																																																																																																																													
Petite, elle inspire Pschitt Passas dans les ceillots						Un gâteau peut l'être	Heures des repas Cordon père et fille les font																																																																																																																																								
							Ville fouillée de Chaldée																																																																																																																																								
			Mis sur un plateau	Dorures des coupoles	Commence Elle lutte contre la faim	Sans pédoncule Extrait végétal	C'est un agrément Fin de tournée																																																																																																																																								
Évangéliste Elles ne sont pas insensibles à l'hamamélis		Métier exercé par Danielle Bousquet Tonus																																																																																																																																													
				Tromper La Sécu			Obtenue, décrochée																																																																																																																																								
Pas gardées pour soi Catégories de sportifs H/F			Phase lunaire				Série de jeux Dans son temps																																																																																																																																								
					En faire c'est s'inquiéter fortement	Distance linéaire (terrestre ou maritime)																																																																																																																																									
Pronom ou sélénium	De fer, pour faire les robes de Laetitia Laviéville			Celles des solidaires grevent le budget du CG22																																																																																																																																											

Les gagnants... Jeu *Côtes d'Armor* magazine n°117

Voici les 10 gagnants des mots fléchés du magazine *Côtes d'Armor* n°117 tirés au sort parmi les bonnes réponses.

AMIGON Christine • LANMERIN
COCHET Philippe • CORLAY
FOUQUET Stéphanie • PLUSULIEN
JUBAULT Claudie • FRÉHEL
LE GALLOU Mathéo • SAINT-CLET

LE MAITRE Charles • PLOUFRAGAN
MANDON Jean-Pierre • SAINT-BRIEUC
RAOULT Paulette • QUINTIN
ROUVILLAIN Frédéric • PLOUBEZRE
THOMAS Lénaïg • KÉRIEN

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Profession _____ Courriel _____

Votre grille, complétée avec votre nom et votre adresse, est à retourner au :
Conseil général des Côtes d'Armor
Jeux *Côtes d'Armor* magazine
9 place du Général-de-Gaulle - CS 42371
22023 Saint-Brieuc cedex 1

Un tirage au sort sera effectué
parmi les grilles gagnantes reçues
avant le mercredi 6 mars 2013.

Cadeaux aux couleurs
des Côtes d'Armor
à gagner !

Je ne souhaite pas recevoir les informations du Conseil général.

Égalité entre les femmes et les hommes Les Côtes d'Armor s'engagent

Formations
Loisirs
Entreprises
Familles
Associations
Emplois

Vos rendez-vous de mars

Mardi 12 mars

Villa Rohannec'h - Saint-Brieuc
9h00 - 12h30

Égalité femmes/hommes : capitaliser et poursuivre les démarches partenariales (préparation au Comité de suivi annuel de la charte européenne)

14h00 - 17h00

CAFÉ-DÉBAT autour de l'engagement des femmes en Côtes d'Armor : hier, aujourd'hui et demain

Sam. 16 et dim. 17 mars

Villa Rohannec'h - Saint-Brieuc
EXPOSITIONS

- Zoom au féminin, sur la mixité des emplois
- C'est mon genre, sur les situations de sexisme

FORUM DES ASSOCIATIONS adhérentes à la Maison des Femmes : animations sur le thème des femmes au travail, de l'égalité professionnelle...

30 ANS DU CIDFF

Animations pour les enfants, lecture de textes,...

Programme complet de mars (films, débats, conférences,...) sur www.cidf22.org et sur www.resia.asso.fr

À partir du 18 mars

Archives Départementales
Saint-Brieuc

EXPOSITION

- Elles ! Histoire et portraits de femmes en Côtes d'Armor, 100 documents originaux consacrés à l'histoire des femmes des Côtes d'Armor
Tél. 02 96 78 78 77

Jeudi 28 mars

Amphi Mazier - Saint-Brieuc
18h00

CONFÉRENCE sur l'égalité professionnelle avec Rachel Silvera, économiste et maître de conférences à l'Université Paris 10
Tél. 02 96 78 47 82

ET AUSSI

Samedi 9 mars

Hôtel du Département
Saint-Brieuc

Remise des prix de la vocation scientifique et technique des filles (Session 2012)

Jeudi 14 mars

Villa Rohannec'h - Saint-Brieuc

Territoire en démarche de développement : s'engager en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que collectivité territoriale

Conseil
Général

Les Côtes d'Armor

c'est avec vous, c'est avec nous



Conseil général
infos services
N° Azur 0810 810 222

Plus d'infos sur
www.cotesdarmor.fr



facebook.com/
cotesdarmor
notreDepartement